

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 €
Siège social : 57 rue Grimaldi – 98000 MONACO
RCI MONACO 56 S 448

ATTESTATION DU PRESIDENT DELEGUE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL – EXERCICE 2011

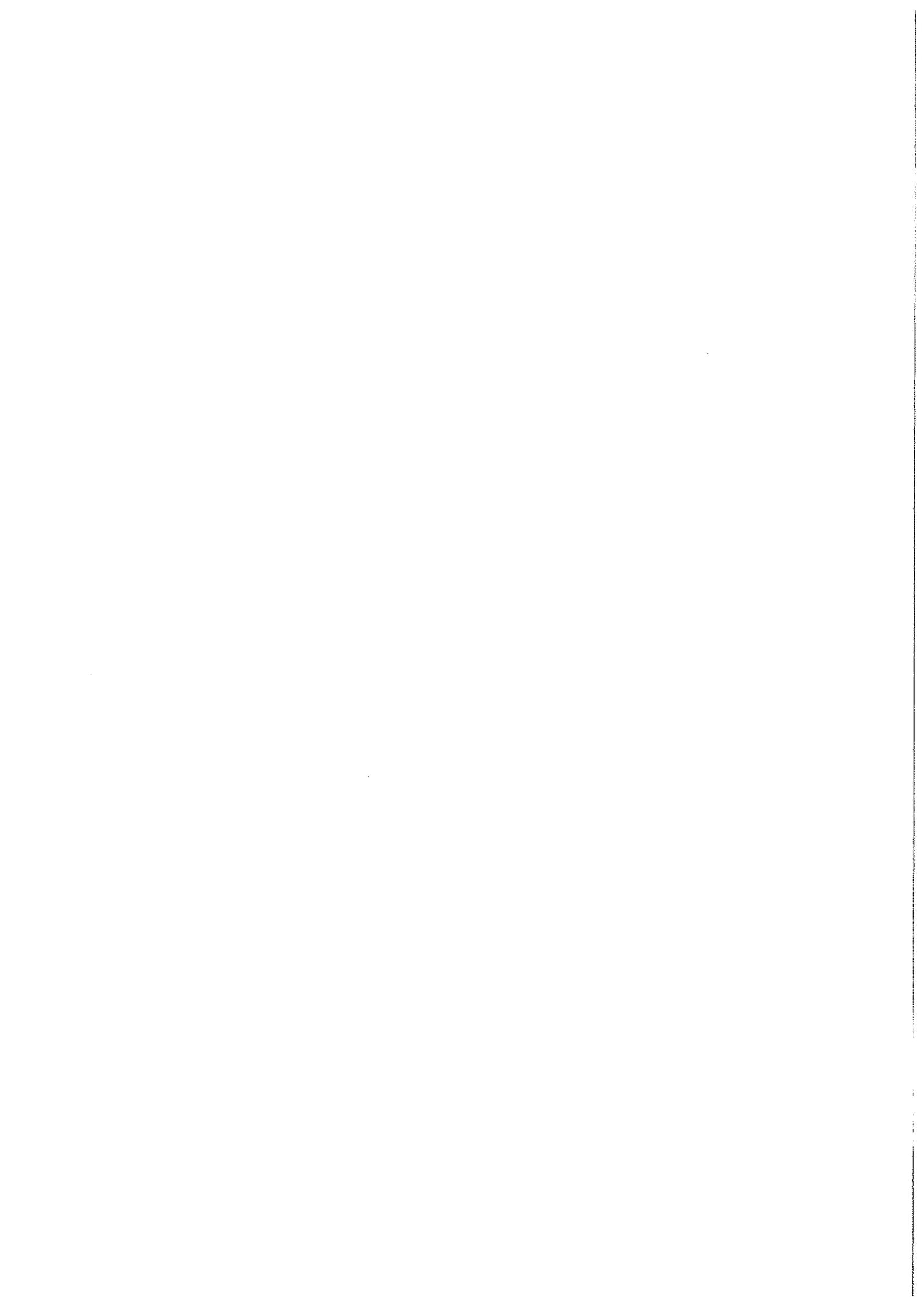
« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes de l'exercice 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-joint figurant en pages 3 à 9) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Paris, le 24 avril 2012

Le Président Délégué

Denis OLIVENNES





LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Société Anonyme Monégasque au capital de 24 740 565 euros
Siège Social : 57, rue Grimaldi - MC 98000 MONACO
R.C.I. 56 S 448 MONACO

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

EXERCICE 2011

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 4 MAI 2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président Délégué

Denis OLIVENNES

Administrateurs Délégués

Rémy PIERRE
Richard LENORMAND

Administrateurs

Thierry FUNCK-BRENTANO
Pierre LEROY
Thierry ORSINI
HACHETTE SA représentée par Dominique D'HINNIN
LAGARDERE ACTIVE représentée par François MICHEL

Commissaires aux comptes titulaires

Claude PALMERO
Jean-Paul SAMBA

Réviseur

MAZARS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice 2011

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société Lagardère Active Broadcast durant l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels.

Les commentaires qui suivent décrivent la situation de la société Lagardère Active Broadcast dans son périmètre 2011 ainsi que l'évolution de ses activités au cours de l'exercice 2011. Ils tiennent donc compte de l'activité de Radio en Russie dont la cession par la société Europa Plus France, filiale à 100 % de Lagardère Active Broadcast, à plusieurs investisseurs privés russes pour un montant net de 162 millions de dollars US (123 millions d'euros) est intervenue le 23 décembre 2011.

Lagardère Active Broadcast constitue le pôle audiovisuel de Lagardère Active. Ses activités s'exercent dans les domaines de la radio, des chaînes thématiques et de la production et distribution audiovisuelles.

Le chiffre d'affaires consolidé de Lagardère Active Broadcast s'est élevé au cours de l'exercice 2011 à 444,5 millions d'euros, contre 441,4 millions d'euros en 2010.

Le résultat consolidé avant charges financières et impôts a été arrêté à 88,9 millions d'euros, contre 96,1 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Le résultat net consolidé part du Groupe ressort à 72,2 millions d'euros, contre 69,7 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Le résultat des comptes sociaux de la société mère Lagardère Active Broadcast est une perte de 6,8 millions d'euros, contre un bénéfice de 18,2 millions d'euros au 31 décembre 2010.

PRINCIPALES ACTIVITES ET PRINCIPAUX MARCHES

Radio

La Radio représente 52 % du chiffre d'affaires de Lagardère Active Broadcast, dont 47 % à l'international. Les revenus des radios sont constitués à près de 86 % par les recettes publicitaires qui dépendent largement des mesures d'audience et de l'état du marché publicitaire.

En France, Lagardère Active Broadcast est, avec ses trois réseaux nationaux, l'un des acteurs majeurs sur le marché de la Radio :

- **Europe 1**, radio de référence, fidèle à sa vocation généraliste, exigeante et grand public, est la radio de l'événement : dont elle rend compte, et au cœur duquel elle place ses auditeurs, et aussi qu'elle crée.
- **Virgin Radio**, radio musicale générationnelle des jeunes adultes de 20 à 34 ans, mêle créativité, originalité et audace. Depuis janvier 2011, Virgin Radio a ouvert sa programmation à d'autres univers musicaux et revendique « Un Maxx de Tubes » tout au long de la journée. Virgin Radio est écoutée par 2,4 millions d'auditeurs¹.

¹ Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; 13 ans et + ; AC ; 5h-24h ; lundi-vendredi ; janvier-décembre 2011 ; exactement 2 391 000 auditeurs pour Virgin Radio et 2 268 000 auditeurs pour RFM

- **RFM**, radio musicale « adulte contemporaine », est positionnée sur la diversité de sa programmation musicale avec pour slogan : « Le meilleur de la musique ». RFM est la deuxième radio musicale adulte en France² sur les 35-49 ans. Aujourd'hui, RFM séduit chaque jour 2,2 millions d'auditeurs³.

Radios à l'international

À l'international, Lagardère Active Radio International (LARI) exploite avec succès depuis plus de 20 ans le savoir-faire radio de la branche dans sept pays (en Europe de l'Est, en Allemagne et en Afrique du Sud).

Ses 23 radios, essentiellement musicales, sont écoutées quotidiennement par plus de 30 millions d'auditeurs.

Dans quasiment tous les pays où il est présent, LARI est un acteur majeur du marché des radios privées : premier groupe de radios en Russie avec cinq stations dont Europa Plus qui avec ses 10 millions d'auditeurs quotidiens, est le leader du marché (activité cédée le 23/12/11) ; en République tchèque avec quatre radios (dont Evropa 2, leader incontesté des radios jeunes, et Frekvence 1, deuxième radio du pays) ainsi que dans le Land de Sarre (Allemagne) avec Radio Saû.

En Afrique du Sud, Radio Jacaranda reste depuis une décennie la première radio privée du pays.

LARI est également le deuxième groupe radio en Pologne avec cinq stations dont RadioZet, une des marques à plus forte notoriété du pays (plus de 7 millions d'auditeurs tous les jours) et en Roumanie, où avec Europa Fm, Radio 21 et Vibe Fm il couvre l'ensemble des cibles commerciales. LARI conforte aussi ses positions en Slovaquie, avec le rebranding d'Europa 2.

En France comme à l'étranger, les activités Radio sont soumises à un cadre législatif et réglementaire national et communautaire qui organise le secteur de l'audiovisuel et des télécommunications. En France, l'activité Radio est soumise à des autorisations préalables obtenues auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Chaînes de télévision

L'année 2011 a été marquée par une nouvelle réorientation thématique des chaînes de télévision de Lagardère Active Broadcast autour de deux grands axes.

L'offre Jeunesse et Famille avec les chaînes TiJi (pour les moins de 7 ans) et Canal J (pour les enfants de 6 à 14 ans), qui sont diffusées sous format payant en exclusivité auprès de CanalSat et Numéricable en France. La Russie bénéficie également de la diffusion satellitaire de ces deux chaînes avec des programmes spécifiquement dédiés.

La chaîne Gulli complète ce bouquet Jeunesse avec une diffusion, sous format gratuit, sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Pour rappel, France Télévisions détient 34 % du capital de cette chaîne.

Cette offre Jeunesse et Famille est leader sur sa thématique. Elle est la plus connue des français (96 % des foyers avec des enfants connaissent au moins une de ces chaînes).

En complément des chaînes jeunesse, les chaînes musicales MCM, MCM Pop et MCM Top, ainsi que la chaîne féminine June ont été réorientées vers une offre de divertissement « jeunes adultes » soit masculine, soit féminine. June continue de bénéficier d'une diffusion en exclusivité auprès de CanalSat et Numéricable, sous les mêmes formes que les chaînes Jeunesse, ce qui n'est pas le cas des chaînes MCM qui sont distribuées également par les fournisseurs d'accès Internet.

La chaîne Mezzo et sa déclinaison Mezzo Live HD sont aujourd'hui diffusées dans 41 pays et plus de 17 millions de foyers ; elles se sont imposées comme la référence internationale pour la musique classique, le jazz et la danse à la télévision avec plus 920 000 téléspectateurs chaque mois. L'entité Mezzo est détenue à 40 % par France Télévisions.

À noter que chaîne Mezzo Live HD a intégré le bouquet CanalSat en juin 2011.

² Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; 35-49 ans ; AC et PDA ; 5h-24h ; lundi-vendredi ; janvier-décembre 2011.

³ Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; 13 ans et + ; AC ; 5h-24h ; lundi-vendredi ; janvier-décembre 2011 ; exactement 2 391 000 auditeurs pour Virgin Radio et 2 268 000 auditeurs pour RFM

Par cette offre multiple, Lagardère Active Broadcast est un acteur de référence dans le domaine télévisuel. La chaîne Gulli représente pour l'année 2011 la cinquième part d'audience⁴ des chaînes de la TNT avec 2,1% de PDA¹ auprès des 4 ans et plus France entière, mais surtout, la première offre auprès des enfants 4-10 ans en journée (7h -19h) avec 18,4 %¹ de PDA.

Il existe deux modes de rémunération de ces activités d'édition de chaînes de télévision. Tout d'abord, concernant les revenus des chaînes du câble, du satellite et de l'ADSL, ces derniers sont très majoritairement constitués de la rémunération versée par les opérateurs qui les diffusent et accessoirement de revenus publicitaires.

L'inverse caractérise les chaînes diffusées sur la TNT gratuite accessible à tous. En effet, la couverture géographique de cet accès est à fin 2011 quasi-totale, la diffusion analogique qui concurrençait la diffusion numérique ayant été arrêtée durant le dernier trimestre 2011. Les chaînes gratuites de la TNT tirent l'essentiel de leurs revenus de la publicité car elles bénéficient d'un large bassin de téléspectateurs potentiels conjugué à un dynamisme du marché publicitaire concernant ce média.

Production et Distribution audiovisuelles

Dans le domaine de la Production et de la Distribution audiovisuelles, Lagardère Active Broadcast fournit à la grande majorité des chaînes TNT, câble et satellite, des programmes de stock (fictions, documentaires, animation) et de flux (magazines, divertissements, access prime time), à travers sa filiale Lagardère Entertainment.

En 2011, le chiffre d'affaires réalisé par la Production et la Distribution audiovisuelles représente près de 35 % de celui de Lagardère Active Broadcast.

Lagardère Entertainment a conservé en 2011 sa position de premier producteur de fiction et occupe le deuxième rang dans la production d'émissions de flux.

Le chiffre d'affaires de ces sociétés n'est composé que des financements accordés par les diffuseurs. Les autres sources de financement apportées par des coproducteurs, des collectivités territoriales ou régionales et le CNC participent substantiellement à l'amélioration des marges de production. Le financement d'une production donnée ne dépend pas directement du niveau d'audience réalisé, mais est fixé par contrat de gré à gré entre les différentes parties impliquées.

ACTIVITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2011

L'année 2011 a été très atypique pour Europe 1, mais les sondages de novembre-décembre 2011⁵ confirment la qualité de la grille mise en place par la nouvelle équipe de direction.

Avec 9,4 points d'audience cumulée (AC), la nouvelle grille d'Europe 1 séduit chaque jour 4 912 000 auditeurs. Elle progresse de 267 000 auditeurs en un an et de 241 000 auditeurs en une vague : ces résultats font gagner une place à Europe 1 dans le palmarès des radios.

En particulier, la matinale de Bruce Toussaint a réalisé d'excellentes performances et réunit chaque matin 3 124 000 auditeurs : soit un gain de 162 000 nouveaux auditeurs en un an, et une hausse de 25% de sa part d'audience (PDA) sur les CSP+.

Cette progression s'accompagne également d'excellents résultats sur les cibles commerciales (+ 0,3 point de PDA sur les CSP+) et place Europe 1 comme la première radio privée sur les cadres⁶ et sur les CSP+⁷.

⁴ Source : Médiamétrie - Médiamat ; audience consolidée depuis janvier 2011. PDA : Valeur en pourcentage obtenue en divisant l'audience d'un support par l'audience totale du médium auquel il appartient.

⁵Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; novembre-décembre 2011 ; évolutions vs novembre-décembre 2010 - sauf mention contraire. 13 ans et + ; lundi - vendredi ; 5h-24h et sur la Matinale 07h-09h30.

⁶ Cadres = chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles supérieures

⁷ CSP+I = artisans-commerçants, cadres et professions intellectuelles supérieures, chefs d'entreprise, professions intermédiaires

On note aussi les bons résultats des émissions suivantes :

- *Europe 1 matin* (5h00-7h00) : + 84 000 nouveaux auditeurs pour la petite matinale d'Emmanuel Maubert qui réunit chaque matin 1 144 000 auditeurs ;
- *Le grand direct des médias*, de Jean-Marc Morandini dont la nouvelle programmation continue de séduire de nouveaux auditeurs (+33 000) ;
- *Les Experts Europe 1*, d'Helena Morna, nouvelle émission sur la grille, gagne 32 000 auditeurs sur cette case en un an ;
- *On va s'gêner*, de Laurent Ruquier, progresse très fortement : 120 000 nouveaux auditeurs soit 1 343 000 auditeurs chaque jour.

Europe 1 enregistre plusieurs leaderships dans ses activités digitales depuis septembre 2010, confirmés en 2011 :

- site de radio le plus visité sur la saison 2010-2011, avec en moyenne 2 782 000 de visiteurs uniques chaque mois⁸. Europe 1 a été leader cinq mois sur sept jusqu'en juillet 2011 ;
- radio la plus podcastée sur la saison 2010-2011 avec, en moyenne, 4 356 000 podcasts téléchargés chaque mois⁹. Europe 1 est leader sur l'année 2011, avec en moyenne à fin novembre 2011, 4 288 000 podcasts téléchargés. Europe 1 est leader radio sept mois sur onze.

La revue de presque, de Canteloup reste la plus téléchargée en France en 2011. *On va s'gêner* est la deuxième émission la plus téléchargée sur Europe1.fr, et *Au cœur de l'histoire* arrive en troisième position dès sa mise en place, en septembre 2011.

Le nombre de visites ne cesse d'augmenter tant sur l'application iPhone que sur les sites mobiles. L'application mobile d'Europe 1 fait partie du classement des 15 applications les plus visitées en France¹⁰.

L'année 2011 a vu la mise en place du bouquet News rassemblant Europe 1.fr, Lejdd.fr, Parismatch.com et Lelab.europe1.fr. Les objectifs du bouquet sont de s'installer rapidement dans le top 10 des sites d'actualités et à moyen terme d'intégrer le top 5 (objectif : dépasser les cinq millions de VU Nielsen).

Quant aux radios musicales :

Virgin Radio a installé, depuis le 22 août 2011, une nouvelle grille :

- nouveau morning orchestré par Cyril Hanouna entre 6h et 9h ;
- *Un Maxx de tubes* de 9h à 21h : plus de musique en journée ;
- Première libre-antenne entre 21h et minuit : *le Soir Show* de Camille Combal.

En novembre-décembre 2011, la nouvelle grille a fait un bon démarrage : + 116 000 auditeurs en un an et + 80 000 par rapport à la vague précédente.

RFM se positionne comme la deuxième radio musicale adulte¹¹ sur les 35-49 ans. Pour leur deuxième saison, Bruno Roblès et Justine Fraïoli animent *Le Meilleur des Réveils* tous les matins entre 6h et 9h. Par rapport à l'année 2010, ils enregistrent les meilleures progressions d'audience sur les 35-49 ans : + 9 % d'audience cumulée et + 0,5 point de part d'audience. *L'interview VIP RFM* de Frédéric Lopez devient quotidienne, du lundi au vendredi à 19h.

La part d'audience progresse sur les deux dernières vagues (+1,2 point par rapport à avril-juin 2011).

Les radios à l'international

À l'international, 2011 a été une année aux évolutions contrastées selon les pays avec des croissances soutenues notamment en Russie, en Slovaquie et en Afrique du Sud, et plus mitigées dans les autres pays. Les investissements consentis ont permis d'améliorer nos audiences notamment en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie.

⁸ Source : Médiamétrie NetRatings ; moyenne recalculée ; septembre 2010-juin 2011 ; France. Liste constituée à partir des sites de radio disponibles dans l'interface Médiamétrie NetRatings.

⁹ Source : Médiamétrie eStat ; moyenne recalculée ; septembre 2010-juin 2011 ; France.

¹⁰ Source : OJD

¹¹ Source : Médiamétrie - 126 000 Radio ; 35-49 ans ; AC et PDA ; 5h-24h ; lundi-vendredi ; janvier-décembre 2011.

En terme de portefeuille d'activité, LARI a consolidé sa position en Slovaquie en achetant les parts du coactionnaire de sa radio Europa 2 le 31 août 2011, lui permettant ainsi de bénéficier de la poursuite de la hausse continue des audiences d'Europa2 depuis sa relance début 2010.

Le 23 décembre 2011, anticipant les conséquences à venir de l'évolution de la réglementation en matière d'investissements étrangers dans la Fédération de Russie, LARI a cédé l'ensemble de son activité de radios dans ce pays (Europa Media Group) à plusieurs investisseurs privés russes.

Les radios de LARI réunissent : près de 17 millions d'auditeurs quotidiens en Russie¹² ; 8,2 millions en Pologne¹³ ; plus de 2,3 millions en Roumanie¹⁴ ; 2 millions en République tchèque¹⁵ ; plus d'1 million en Afrique du Sud¹⁶ ; et environ un demi-million en Allemagne¹⁷. Au total, LARI¹⁸ rassemble plus de 30 millions d'auditeurs.

En cohérence avec la stratégie globale de Lagardère Active, LARI a intensifié son développement numérique en 2011 avec, par exemple, la préparation du lancement de deux nouveaux sites en République tchèque début 2012, et a également contribué au développement des applications et des sites compagnons des radios en France.

En parallèle de son activité éditoriale, LARI continue de développer ses propres régies qui commercialisent en exclusivité de nombreux éditeurs extérieurs, tels que Radio Impuls (leader en République tchèque), le réseau PN en Pologne, ou encore la radio Smart Fm en Roumanie, en plus de ses propres radios.

Cette stratégie permet à LARI de renforcer son leadership commercial et d'être l'offre leader des régies radios en République tchèque et en Afrique du Sud.

LARI, présent majoritairement sur des marchés d'Europe de l'Est, a donc connu une année en croissance par rapport à 2010.

Chaînes de télévision

L'année 2011 a confirmé la montée en puissance de la TNT, dont l'audience continue de progresser parallèlement à son initialisation et à l'augmentation de sa couverture. La part des autres télévisions est ainsi passée entre 2010 et 2011 de 31,9 % à 34,8 % de part d'audience¹⁹. La part d'audience (PDA) de la TNT progresse nettement (23,5 % vs 19,7 %), et celle des chaînes thématiques recule légèrement à 11,3 % contre 12,2 %.

Cette année a été marquée par le fort développement de la chaîne Gulli. En effet, les ressources publicitaires entre 2010 et 2011 ont progressé de plus de 30 %. On note les orientations suivantes :

Gulli demeure la troisième chaîne de la TNT sur la cible des ménagères avec enfants en ensemble journée avec 2,9 % de PDA. L'audience des soirées est en hausse sur l'ensemble du public : + 17 % sur la cible des 4 ans et + sur la tranche 20h-24h, passant de 1,2 % à 1,4 % de PDA.

L'ensemble des chaînes Jeunesse de Lagardère Active Broadcast représente 35 % de l'audience des chaînes enfants²⁰, marquée notamment en 2011 par l'arrivée de Disney Channel dans les offres basiques des fournisseurs d'accès internet. TiJi et Canal J sont respectivement au troisième et onzième rang des chaînes du câble et du satellite auprès des 4-10 ans offre payante, avec respectivement 3,5 % et 1,6 % de part d'audience. TiJi se classe deuxième chaîne pré-school auprès des 4-10 ans.

¹² Source: TNS Gallup Media, S1 2011.

¹³ Source: SMG/KRC Q3 2011.

¹⁴ Source : IMAS S1 2011.

¹⁵ Source : Radio Project Q2+Q3 2011

¹⁶ Source : RAMS 2011/2

¹⁷ Source : AS&S MAII 2011

¹⁸ Source : TNS Gallup Media Régions Q3 2011 ; MML Sk Q2+Q3 2011.

¹⁹ Source : Médiamétrie : audience live en 2010, audience consolidée en 2011.

²⁰ Source : Médiamétrie - Médiamat' Thématik ; janvier-juin 2011 ; PDA 4-14 ans offre étendue ; moyenne lundi-dimanche ; 3h-27h ; audience consolidée.

June se classe deuxième chaîne thématique sur la cible des femmes de 15-24 ans, avec 2,1 % de PDA²¹, soit + 75 % depuis la dernière vague.

En un an, MCM fait plus que doubler sa PDA sur les hommes de 15-34 ans et progresse de 25 % en une vague. La chaîne se place dans le top 10 des chaînes thématiques sur les hommes de 15-24 ans avec 0,8 % de PDA²².

Les versions localisées de TiJi et de Gulli en Russie, lancées en mai 2009 sur la plate-forme satellite NTV+, poursuivent leur croissance. Éditées en langue russe, ces chaînes sont basées sur un modèle économique payant à l'abonné. Fin septembre 2011, TiJi totalise 1,8 million de foyers abonnés²³ dans huit pays (+ 255 % de croissance sur un an) et Gulli 780 000 foyers abonnés. (+ 106 %)

De plus, pour optimiser le positionnement des marques, développer leur notoriété, anticiper et accompagner les nouveaux modes de consommation de la télévision en imaginant les nouvelles déclinaisons des contenus et leur mise à disposition, le pôle TV s'est adapté à l'ère numérique : applications pour mobiles ; tablettes et TV connectée ; télévision de rattrapage ; vidéos à la demande ; sites Web. Pour répondre aux nouveaux usages numériques au sein du foyer, le pôle TV a renforcé son offre de contenus et déploie ses marques sur l'ensemble des supports précités.

Enfin, l'engagement de l'offre Jeunesse et Famille dans la préservation de l'environnement, le sport et les bonnes pratiques alimentaires se retrouve dans sa programmation.

Production et Distribution audiovisuelles

L'année 2011 a été marquée, pour Lagardère Entertainment, par le succès de la diffusion de la série internationale *Borgia*, produite par Atlantique Productions et diffusée en France sur Canal+, mais aussi en Allemagne et en Italie. La série de 12 épisodes a d'ores et déjà été vendue à une quarantaine de diffuseurs dans le monde dont Netflix aux États Unis.

Les autres séries de Lagardère Entertainment continuent à réaliser de bonnes audiences, notamment *Joséphine*, *Ange gardien*, *Julie Lescaut*, *Boulevard du Palais*, *Famille d'accueil* et l'émission *C dans l'air*.

L'année 2011 a également été marquée par la poursuite du redressement du marché publicitaire et par une nouvelle augmentation de la durée d'écoute de la télévision en France (3h47 par jour, soit 15 minutes de plus qu'en 2010, selon Médiamétrie).

Néanmoins, la croissance publicitaire a surtout bénéficié aux nouvelles chaînes de la Télévision Numérique Terrestre au détriment des chaînes historiques dont la plupart ont subi une baisse d'audience en 2011 par rapport à l'année précédente. Malgré ces changements structurels, les plus gros acteurs du marché français restent TF1 et le groupe France Télévisions qui demeurent les principaux clients de Lagardère Entertainment.

Dans ce contexte de recomposition du paysage audiovisuel et de modification des méthodes de consommation de la télévision (VoD, SVoD, télévision de rattrapage), Lagardère Entertainment a poursuivi ses développements dans le flux (avec l'acquisition à hauteur de 60 % de la société 909 Productions), la fiction légère mais aussi l'international (en fiction avec Atlantique Productions et en animation avec Timoon Animation).

PERSPECTIVES

En ce début 2012, la visibilité sur le marché publicitaire reste faible tant pour la radio que le média internet.

Dans ce contexte, l'accent sera mis sur la maîtrise de nos coûts et l'amélioration de la performance.

²¹ Source : Médiamétrie - MédiamatThématik ; janvier-juin 2011 ; offre payante audience consolidée.

²² Source : Médiamétrie - MédiamatThématik ; janvier-juin 2011 ; offre payante audience consolidée.

²³ Source : Reporting local Russie.

Par ailleurs, je vous informe que lors du conseil d'administration du 27 janvier 2012, les administrateurs ont pris acte des démissions de Monsieur Didier QUILLOT de son mandat de Président délégué et de Monsieur Edward RUSSO de son mandat d'administrateur délégué. Lors de ce conseil d'administration, Monsieur Denis OLIVENNES, administrateur, a été nommé en qualité de Président délégué pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Par conséquent, je vous propose de ratifier la cooptation de Monsieur Rémy PIERRE en en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Edward RUSSO démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015 ainsi que la cooptation de Monsieur Richard LENORMAND en qualité d'administrateur, pour une durée de six exercices, y compris l'exercice 2011, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

Les résolutions soumises à votre approbation reflétant les termes du présent rapport et me paraissant conformes à l'intérêt de la société, je vous invite en conséquence à les approuver dans leur ensemble.

Le Président Délégué

Denis OLIVENNES

ANNEXE AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCICE 2011

Par application des dispositions de l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, nous vous rendons compte, ci-après, des opérations réalisées avec des sociétés dans lesquelles certains membres du Conseil d'Administration détiennent des intérêts directs ou indirects.

1. Opérations réalisées avec la Compagnie Européenne de Radiodiffusion et de Télévision (C.E.R.T.)

Administrateur concerné : Edward Russo.

La concession par laquelle la C.E.R.T. a confié à Lagardère Active Broadcast la location exclusive du temps d'antenne d'Europe 1, a continué à s'appliquer au cours de l'exercice 2011 pour un total de facturations de 4 829 100 €.

2. Opérations réalisées avec Europe 1 Télécompagnie

Administrateurs concernés : Edward Russo et Denis Olivennes.

La convention par laquelle Europe 1 Télécompagnie est chargée, à titre exclusif, de réaliser les programmes à diffuser sur l'antenne d'Europe 1 est demeurée en vigueur. La rémunération allouée à Europe 1 Télécompagnie s'est élevée à 55 351 118 €.

Facturation de frais communs à Europe 1 Télécompagnie représentant un montant global de 33 024 €.

3. Opérations réalisées avec Régie 1

Administrateurs concernés : Edward Russo.

Le contrat par lequel Lagardère Active Broadcast a confié à Régie 1 la mission de rechercher la publicité à diffuser sur l'antenne de la radio Europe 1 s'est poursuivi. Régie 1 a retenu à ce titre sa commission de sous-régie publicitaire.

4. Opérations réalisées avec Promotion et Spectacles d'Europe 1

Administrateur concerné : Edward Russo.

La rémunération allouée à Promotion et Spectacles d'Europe 1 pour assurer les campagnes de communication du Groupe s'est élevée à 2 450 000 €.

5. Opérations réalisées avec Lagardère Active

Administrateur concerné : Denis Olivennes

Facturation de frais communs à Lagardère Active représentant un montant global de 563 352 €.

6. Opérations réalisées avec certaines sociétés du Groupe

6. a) L'engagement pris par Lagardère Active Broadcast d'assumer les conséquences financières éventuelles des engagements pris par les sociétés Europe 2 Entreprises, RFM Entreprises et Lagardère Active Radio International, dans le cadre de leurs activités, s'est poursuivi.

6. b) Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, Lagardère Active Broadcast a reçu et/ou versé aux sociétés suivantes, des intérêts pour un montant net versé de 2 050 163 € :

Europa Plus France
Europe 1 Sport
Lagardère Active Finances
Lagardère Active TV
Lagardère Active Spectacles
Lagardère Entertainment
Lagardère SCA
Virgin Méga

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

COMPTES SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2011

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

ACTIF		31.12.2011 (12 mois)	Rappel	variations
			31.12.2010 (12 mois)	
Actif disponible ou recouvrable à moins d'un an	Banques : Dépôts à vue	93	19	
	Titres négociables	0	0	
	Créances d'exploitation :			
	-Clients débiteurs	15 898	19 588	
	(-) Provision pour dépréciation	-3	0	
	-Débiteurs divers	2 262	3 124	
	(-) Provision pour dépréciation	0	0	
	-Taxes à récupérer	2 633	2 407	
	Comptes des sociétés affiliées	71 128	55 058	
	(-) Provision pour dépréciation	-7 993	-10 328	
	Autres créances	0	0	
Excédent d'impôt sur les bénéfices versé	788	905		
	<u>84 806</u>	<u>70 773</u>	14 033	
<hr/>				
Actif à plus d'un an d'échéance	Autres créances	32 691	33 107	
	(-) Provision pour dépréciation	-24 191	-24 607	0
		<u>8 500</u>	<u>8 500</u>	0
<hr/>				
Actif indisponible	Dépôts et cautionnements versés	14	14	0
<hr/>				
Titres de participation	Titres des sociétés affiliées	334 616	336 725	
	(-) Provision pour dépréciation	-22 133	-19 208	
		<u>312 483</u>	<u>317 517</u>	-5 034
<hr/>				
Immobilisations	Autres immobilisations incorporelles	7	7	
	Installations techniques	0	0	
	(-) Amortissements	0	0	
	Mobilier et matériel de bureau	14	14	
	(-) Amortissements	-14	-14	
	Agencements et installations	6	6	
	(-) Amortissements	-6	-6	
	<u>7</u>	<u>7</u>	0	
<hr/>				
Comptes de régularisation	Produits à recevoir	14 746	9 494	
	Dépenses payées d'avance	0	0	
	Charges imputables aux exercices futurs	0	5 335	
		<u>14 746</u>	<u>14 829</u>	-83
<hr/>				
	Total	420 556	411 640	8 916
<hr/>				
Comptes d'ordre	Actions des administrateurs détenues en garantie de gestion	0	0	
	Tiers débiteurs pour avals, cautions et autres garanties reçues	0	0	
		<u>0</u>	<u>0</u>	0

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

PASSIF		Rappel		
		31.12.2011 (12 mois)	31.12.2010 (12 mois)	variations
Passif exigible à moins d'un an	Découverts bancaires	3	7 117	
	Coupons à payer	1	1	
	Fournisseurs : comptes des sociétés affiliées	5 418	6 771	
	Fournisseurs créditeurs	41	146	
	Dépenses à régler	69	62	
	TVA collectée par l'entreprise	2 828	3 411	
	Créditeurs divers	2	0	
	Comptes des sociétés affiliées	230 194	212 343	
	Avances et emprunts	0	0	
	Impôts sur les bénéfices	0	0	
	Avoirs à établir	6 032	7 373	
	Passif précompté : frais courus non échus	11 632	6 682	
		<u>256 220</u>	<u>243 906</u>	12 314
Provisions pour risques		35 608	27 238	8 370
Comptes de régularisation	Différences de conversion	3	5 016	-5 013
Fonds social	Capital social	24 741	24 741	
	Prime d'émission	0	0	
	Réserve indisponible	404	404	
	Réserves statutaires	2 514	2 514	
	Réserves facultatives	0	0	
	Réserve spéciale de réévaluation	3 897	3 897	
	Réserves ordinaires	0	0	
	Provisions réglementées	256	189	
		<u>31 812</u>	<u>31 745</u>	
Résultats	Report des exercices antérieurs	103 735	85 500	
	Résultat net de l'exercice suivant compte de pertes et profits	-6 822	18 235	
		<u>96 913</u>	<u>103 735</u>	-6 822
		<u>128 725</u>	<u>135 480</u>	-6 755
Total		420 556	411 640	8 916
Comptes d'ordre	Administrateurs créditeurs pour actions déposées	0	0	
	Avals, cautions et autres garanties données	0	0	
		<u>0</u>	<u>0</u>	0

COMPTES DE PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

		Rappel		
		31.12.2011	31.12.2010	variations
		(12 mois)	(12 mois)	
Résultat de l'activité principale	Produits des ventes ou autres facturations	74 104	80 077	
	<i>A déduire :</i>			
	Taxes sur le chiffre d'affaires	<u>-12 144</u>	<u>-13 123</u>	
	Produits nets des ventes	61 960	66 954	-4 994
	Coût des ventes ou autres facturations	-62 630	-57 192	-5 438
Bénéfice brut		-670	9 762	-10 432
	<i>A déduire :</i>			
	Frais d'administration			
	- Frais de personnel	682	602	
	- Frais financiers	326	181	
	- Frais généraux divers	856	2 915	
	- Amortissements	0	1	
	- Provisions	<u>6 634</u>	<u>5 407</u>	
		8 498	9 106	-608
Résultat net de l'activité principale		-9 168	656	-9 824
Résultats des activités accessoires	Résultat de la gestion financière	-1 894	344	
	Résultat des participations	5 542	10 000	
	Résultat des autres activités accessoires	<u>723</u>	<u>2 500</u>	
		4 371	12 844	-8 473
Résultat courant		-4 797	13 500	-18 297
Résultats extraordinaires ou exceptionnels	Plus-values sur cessions de titres d'OPCVM	0	0	
	Moins-values sur cessions des titres de participation	-1 645	-486	
	Provisions et reprises sur titres de participation	-2 925	7 852	
	Provisions nettes sur comptes courants	2 335	551	
	Ajustement provision pour risques	122	-1 310	
	Résultats exceptionnels	<u>852</u>	<u>-676</u>	
		-1 261	5 931	-7 192
Résultats afférents aux exercices antérieurs	Profits	0	0	
	Pertes	<u>0</u>	<u>0</u>	
		0	0	0
Résultat avant impôt		-6 058	19 431	-25 489
	Provision pour impôt sur les bénéfices	-764	-1 196	432
Résultat net selon bilan		-6 822	18 235	-25 057

ANNEXE FINANCIERE

Exercice 2011

Les comptes annuels, arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 mars 2012 sont établis dans le respect du principe de prudence et sous une forme identique à celle de l'exercice précédent.

L'exercice d'une durée de 12 mois s'est déroulé du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

En dehors de la prise en compte éventuelle de la réévaluation, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Réévaluation

La société a procédé, à la clôture de l'exercice 1979, à la réévaluation légale de ses immobilisations non amortissables inscrites au bilan du 30 septembre 1977 qui a entraîné la constitution au passif du bilan d'une réserve de réévaluation de 23 457 K€, dont 9 065 K€ ont été incorporés au capital. Compte tenu de la reprise totale de la réévaluation des titres de sociétés disparues et du fonds de commerce par amortissement, la réserve a été ramenée à 3 897 K€.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue comprise entre quatre et dix ans.

Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à la valeur de souscription ou au coût d'acquisition, éventuellement réévalués. Les montants des situations nettes comptables des sociétés concernées déterminent les provisions pour dépréciation lorsque les éléments d'actif ne contiennent pas de plus-values latentes suffisantes.

Produits à recevoir (en K€)

-Clients - factures à établir	12 956
-Fournisseurs – avoirs à recevoir	1 791
-Divers	<u>2</u>
	14 749

Situation fiscale différée

Le montant des déficits fiscaux constatés en France à la clôture de l'exercice est de 9 958 K€, compte tenu du bénéfice imputé en 2011.

Charges à payer (en K€)

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

- Fournisseurs - factures non parvenues	11 536
- Personnel - dettes provisionnées	47
- Clients – avoirs à établir	6 032
- Divers - charges à payer	<u>49</u>
	17 664

Etablissement de comptes consolidés

La société établit des comptes consolidés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011.

FONDS DE ROULEMENT
(en milliers d'euros)

		Montants au 31.12.2011	Montants au 31.12.2010	Variations
Eléments d'actif	Actif disponible ou recouvrable à moins d'un an	84 806	70 773	14 033
	Actifs divers (comptes de régularisation)	14 746	14 829	-83
		<u>99 552</u>	<u>85 602</u>	<u>13 950</u>
Eléments du passif	Dettes envers les tiers	256 220	243 906	12 314
	Passifs divers (comptes de régularisation)	3	5 016	-5 013
		<u>256 223</u>	<u>248 922</u>	<u>7 301</u>
Fonds de roulement		-156 671	-163 320	
Augmentation du fonds de roulement				-6 649

TABLEAU DE FINANCEMENT
(en milliers d'euros)

		31.12.2011	
Ressources	Perte de l'exercice	-6 822	
	Dotation aux amortissements	0	
	Variation de provisions (dotations nettes)	10 946	
		<u>4 124</u>	
	Autofinancement		4 124
	Diminution de titres de participation		2 109
	Diminution des autres créances (LT)		416
Total des ressources			<u>6 649</u>
Emplois	Acquisition de titres de participation		0
	Augmentation des autres créances (LT)		0
	Augmentation de l'actif indisponible		0
	Distribution de dividende		0
Total des emplois			<u>0</u>
Augmentation du fonds de roulement			-6 649

ANALYSE DES BILANS COMPARES (en milliers d'euros)

ACTIF (en K€)

L'actif disponible ou recouvrable à moins d'un an

Postes en augmentation

- Banques : Dépôts à vue	74	
- Comptes des sociétés affiliées	16 070	
- Provision pour dépréciation des sociétés affiliées :	2 335	
- Taxes à récupérer	226	
	<hr/>	18 705

Postes en diminution

- Clients débiteurs	3 690	
- Provision pour dépréciation des clients débiteurs :	3	
- Débiteurs divers	862	
- Exédent d'impôt sur les bénéfices versés	117	
	<hr/>	4 672

Variation		14 033
------------------	--	---------------

L'actif à plus d'un an d'échéance

est passé de 8 500 K€ à 8 500 K€, soit une variation nette de 0 K€ :

Postes en diminution

- Autres créances	416	
- Provision pour dépréciation des autres créances :	-416	
	<hr/>	0

Variation		0
------------------	--	----------

L'actif indisponible

Les dépôts et cautionnements sont stables à 14 K€

Variation		0
------------------	--	----------

Les titres de participation

sont évalués à 312 483 K€ contre 317 517 K€, soit une diminution de 5 034 K€ :

Augmentations

- Acquisition de titres	0	
	<hr/>	0
- Provision pour dépréciation des titres de participation : Lagardère Thématiques	-2 984	
	<hr/>	-2 984
		-2 984

Diminutions

- Cession de titres Lagardère Active Spectacles	2 089	
- Cession de titres Virgin Mega	20	
	<hr/>	2 109
- Provision pour dépréciation des titres de participation : Lagardère Active Spectacles	-39	
Virgin Méga	-20	
	<hr/>	-59

Variation -5 034

Les Immobilisations

sont stables avec une valeur nette de 7 K€ :

Variation 0

Les comptes de régularisation actif

sont passés de 14 829 K€ à 14 746 K€, soit une diminution de 83 K€ :

Postes en augmentation

- Produits à recevoir	5 252	
	<hr/>	5 252

Postes en diminution

- Charges imputables aux exercices futurs	5 335	
	<hr/>	5 335

Variation -83

Variation de l'actif 8 916

PASSIF (en K€)**Le passif exigible à moins d'un an**

est passé de 243 906 K€ à 256 220 K€, soit une augmentation de 12 314 K€ :

Postes en augmentation

- Dépenses à régler :	7	
- Crédoiteurs divers :	2	
- Comptes des sociétés affiliées :	17 851	
- Passif précompté : frais courus non échus	<u>4 950</u>	
		22 810

Postes en diminution

- Découverts bancaires :	7 114	
- Fournisseurs : comptes des sociétés affiliées :	1 353	
- Fournisseurs créditeurs :	105	
- TVA collectée par l'entreprise :	583	
- Avoirs à établir :	<u>1 341</u>	
		10 496

Variation

12 314

Les provisions pour risques

sont passées de 27 238 K€ à 35 608 K€, soit une augmentation de 8 370 K€ :

Variation

8 370

Les comptes de régularisation

sont passés de 5 016 K€ à 3 K€, soit une diminution de 5 013 K€ :

Postes en augmentation

- Néant	<u>0</u>	0	
Postes en diminution			
- Différences de conversion	<u>5 013</u>	5 013	-5 013

Variation

-5 013

Le fonds social (capitaux propres)

est passé de 135 480 K€ à 128 725 K€, soit une diminution de 6 755 K€ :

Postes en augmentation

- Provisions réglementées	67	
- Report des exercices antérieurs	<u>18 235</u>	18 302
Postes en diminution		
- Compte de pertes et profits	<u>25 057</u>	25 057

Variation

-6 755

Variation du passif

8 916

FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2011

(en euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quota-part de capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus bruto	Valeur comptable des titres détenus neto	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
1. Renseignements détaillés										
A. Filiales										
(50% au moins du capital détenu par la société)										
SA. Lagardère Active Radio International 28, rue François 1er - 75008 Paris	58 500 000	15 064 377	100,00	111 038 623	111 038 623	0	0	1 050 430	-2 080 714	0
SAS. Europe 2 Entreprises 28, rue François 1er - 75008 Paris	11 700 000	-7 816 018	100,00	15 244 724	15 244 724	0	0	16 836 089	-2 849 495	0
SAS. Europe 1 Sport 28bis, rue François 1er - 75008 Paris	247 013	-8 004 632	100,00	3 427 582	0	7 993 000	0	-116 899	-160 227	0
SAS. Lagardère Active TV 28, rue François 1er - 75008 Paris	27 116 550	91 484 100	100,00	124 432 426	124 432 426	55 396 000	0	0	32 365 408	0
GmbH. Compagnie Européenne de Radiodiffusion et de Télévision - Europe 1 (CERT) 58 - 60 Richard Wagner Strasse D - 6800 Saarbrück (Allemagne)	4 000 000	2 720 881	99,80	17 071 375	17 071 375	0	0	4 823 100	2 696 238	0
SAS. Europe 1 Télécompagnie 26 bis, rue François 1er - 75008 Paris	3 750 000	16 423 143	50,00	3 954 139	3 954 139	0	0	76 907 446	-1 952 103	0
B. Participations										
(10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAS. Lagardère Thématiques 32, rue François 1er - 75008 Paris	35 759 368	26 149 738	49,00	50 710 019	32 080 000	0	0	50 069 345	4 313 169	4 408 169
SAS. Europe 1 Immobilier 26 bis, rue François 1er - 75008 Paris	1 050 000	1 179 375	42,14	6 714 277	6 714 277	4 560 000	0	9 635 945	-131 475	0
2. Renseignements globaux										
A. Filiales non reprises au paragraphe 1										
a) Filiales françaises (ensemble)				39 612	39 612	0	0			1 128 875
b) Filiales étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0
B. Participations non reprises au paragraphe 1										
a) Dans des sociétés françaises (ensemble)				0	0	0	0			0
b) Dans des sociétés étrangères (ensemble)				0	0	0	0			0

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(en euros)

	2007	2008	2009	2010	2011
Capital en fin d'exercice					
- Capital social	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565	24 740 565
- Nombre d'actions ordinaires existantes	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371	1 649 371
Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	65 202 768	63 093 849	59 981 965	66 954 157	61 960 056
- Résultat avant impôts, amortissements et provisions	-13 158 020	41 501 706	11 148 383	1 454 232	2 556 766
- Impôts sur les bénéfices	4 037 527	2 298 266	3 500 931	1 196 287	764 226
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	1 566 066	67 649 629	10 392 595	18 234 866	-6 821 952
- Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
- Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	-10,43	23,77	4,64	0,16	1,09
- Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,95	41,02	6,30	11,06	-4,14
- Dividende net attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
- Montant de la masse salariale de l'exercice	544 679	497 222	511 971	442 432	512 041
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales	155 941	206 847	122 112	159 680	169 938

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur l'exercice social clos le 31 décembre 2011

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2011 pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même Loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2011, le bilan au 31 décembre 2011 et le compte de pertes et profits de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de l'Ordonnance n° 3167 du 29 janvier 1946.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 Décembre 2011 et le compte de pertes et profits de l'exercice 2011 ci-annexés, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2011 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

RAPPORT SPECIAL

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2011 et sur les Assemblées tenues pendant le même exercice.

1 – Opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895.

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché (opération) comportant une série de prestations (fournitures, travaux) successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un Administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2011 vous est décrite dans le compte-rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre société et nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

2 – Assemblée tenue pendant l'exercice 2011

L'unique Assemblée réunie pendant l'exercice sous revue, est celle Ordinaire annuelle du 6 mai 2011 qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

Pour cette Assemblée, nous avons vérifié :

- Le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- L'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons pas constaté d'irrégularité.

Fait à Monaco, le 18 avril 2012

Les Commissaires aux comptes

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur la marche des affaires sociales de la société au cours de l'exercice 2011 clos le 31 décembre 2011 et du rapport des commissaires aux comptes sur le bilan et les comptes sociaux de cet exercice, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties et sans réserve, ainsi que le bilan et les comptes de cet exercice qui se soldent par une perte nette de (6 821 952,25) €.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne acte au conseil d'administration du compte rendu spécial, annexé au rapport de gestion, qu'il lui a présenté sur les opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895 et approuve lesdites opérations en tant que de besoin.

Elle maintient l'autorisation donnée aux administrateurs de prendre ou de conserver des intérêts directs ou indirects dans les entreprises ou marchés faits avec la Société, sauf à rendre compte à la prochaine assemblée générale annuelle.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion au cours de l'exercice 2011.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate que la perte nette de l'exercice 2011 s'élève à la somme de (6 821 952,25) €.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide d'affecter ce montant au compte « report à nouveau » qui passera de la somme de 103 734 557,08 € à 96 912 604,83 €.

L'assemblée générale constate qu'après cette affectation, le bilan présente un fonds social positif de 128 724 511,63 €.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport des commissaires aux comptes et du réviseur, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, prenant acte de la démission de Monsieur Edward RUSSO de son mandat d'administrateur, décide de ratifier la cooptation en remplacement de ce dernier de Monsieur Rémy PIERRE intervenue le 27 janvier 2012, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, de ratifier la cooptation de Monsieur Richard LENORMAND intervenue le 27 janvier 2012 en qualité d'administrateur, pour une durée de six exercices, y compris l'exercice 2011, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, conformément à la législation en vigueur, donne pouvoir au conseil d'administration de fixer, annuellement, la rémunération des commissaires aux comptes.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs à Monsieur Rémy PIERRE ou à un porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales.

LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2011

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

ACTIF	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Immobilisations incorporelles	47 710	51 232
Ecart d'acquisition	109 914	166 010
Immobilisations corporelles	25 992	33 198
Titres mis en équivalence	22 224	1 969
Autres actifs non courants	16 141	17 634
Impôts différés - Actif	3 452	4 545
Actifs non courants	225 433	274 588
Stocks et en cours	49 201	34 978
Créances clients et comptes rattachés	239 396	254 281
Autres actifs courants	78 545	125 686
Trésorerie	352 312	237 678
Actifs courants	719 455	652 624
Total actif	944 888	927 210
PASSIF		
Capital social	24 741	24 741
Primes et réserves	144 431	87 348
Résultat	72 225	69 705
Intérêts minoritaires	3 063	4 372
Capitaux propres	244 459	186 165
Prov. pour retraites et obligations assimilées	10 821	10 895
Provisions pour risques et charges non courantes	47 819	42 544
Dettes financières non courantes	14 264	36 384
Autres passifs non courants	15 294	2 394
Impôts différés passif	13 024	12 675
Passifs non courants	101 221	104 892
Provisions pour risques et charges courantes	39 025	44 852
Dettes financières courantes	253 357	252 268
Fournisseurs et comptes rattachés	188 627	219 562
Autres passifs courants	118 199	119 508
Passifs courants	599 207	636 189
Total passif	944 888	927 210

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Chiffre d'affaires	444 518	441 437
Produits annexes	66 382	40 065
Produits des activités ordinaires	510 900	481 503
Achats et variations de stocks	(178 216)	(160 520)
Production immobilisée	(6 487)	1 063
Production stockée	146 211	113 929
Charges externes	(236 119)	(222 794)
Charges de personnel	(183 436)	(156 105)
Dotations aux amortissements	(9 318)	(9 759)
Charges de restructuration	(4 373)	277
Plus ou moins-values de cession d'actifs	44 048	54 783
Pertes de valeurs des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition	(145)	170
Autres (charges) et produits	5 295	(4 384)
Contribution des sociétés Mises en équivalence	501	(2 041)
Résultat avant charges financières et impôts	88 860	96 121
Charges financières nettes	(2 285)	(3 706)
Résultat avant impôts	86 576	92 415
Charges d'impôts	(12 867)	(20 540)
Résultat net consolidé	73 708	71 875
Dont part attribuable aux :		
Propriétaires de la société mère du Groupe	72 225	69 705
Intérêts minoritaires	1 484	2 170

Etat du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Résultat net consolidé	73 708	71 875
Variation des écarts de conversion	(9 601)	3 254
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés des titres non consolidés		
Ecarts actuariels sur provisions pour retraites et obligations assimilées	259	(351)
Quote-part des gains et pertes des sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (net d'impôt)	(451)	587
Impôts sur les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	(96)	133
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, nets d'impôt	(9 889)	3 622
Total des gains et pertes consolidés	63 819	75 497
Dont part attribuable aux:		
Propriétaires de la société mère du Groupe	62 343	73 302
Intérêts minoritaires	1 477	2 196

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

		31/12/11	31/12/10
Résultat net		73 708	71 875
Impôt sur le résultat		12 867	20 540
Charges financières nettes		2 285	3 706
Résultat avant charges financières et impôts		88 860	96 121
Dotations aux amortissements		9 318	9 759
Perte de valeur et dotations aux provisions		(610)	6 473
(Gain) perte sur cessions d'actifs		(44 048)	(53 812)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		100	434
Résultat des sociétés mises en équivalence		(501)	2 041
Variation du BFR (hors variation des impôts)		(26 405)	486
Flux générés par l'activité		26 714	61 502
Intérêts payés		(4 477)	(5 324)
Intérêts encaissés		2 935	2 369
Impôts payés		(15 555)	(24 198)
Flux opérationnels	A	9 617	34 349
Investissements			
Incorporels et corporels		(6 732)	(6 043)
Titres de participation		(4 839)	(14 061)
Autres actifs non courants		(11 678)	(8 825)
Total investissements	B	(23 249)	(28 930)
Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé			
Prix de vente des immobilisations cédées			
Incorporelles et corporelles		643	1 277
Titres de participation		158 152	38 997
Diminutions des autres actifs non courants		4 951	3 496
Total cessions	C	163 746	43 770
(Augmentation) diminution des placements	D		
Flux d'investissements	E=B+C+D	140 498	14 840
Somme des flux opérationnels et d'investissements	F=A+E	150 115	49 189
Opérations sur les capitaux propres			
Acquisition (cession) sur intérêt minoritaire		(5 904)	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		62	
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		(828)	(1 887)
Mouvements financiers			
Variation des dettes financières		(18 439)	(6 712)
Flux de financement	G	(25 105)	(8 599)
Autres mouvements			
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie CT		(1)	127
Incidence des différences de conversion sur la trésorerie CT		(5 719)	103
Autres éléments			
Total des autres mouvements	H	(5 720)	230
Variation de trésorerie courante	I=F+G+H	119 290	40 822
Trésorerie début de période		(14 477)	(55 299)
Trésorerie fin de période		104 813	(14 477)

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2011
(en milliers d'euros)

	Capital social	Primes émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Autres variations	Intérêts Minori- itaires	Capitaux propres
Solde au 31.12.2009	24 740	0	82 683	(18 499)	20 801	6 977	116 702
Résultat de la période			69 705			2 170	71 875
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				3 815	(219)	26	3 622
Total des produits et charges comptabilisés en 2010	0	0	69 705	3 815	(219)	2 196	75 497
Distribution de dividendes						(1 888)	(1 888)
Augmentation de capital							0
Rémunérations sur base d'actions					429	0	429
Variation de périmètre					(2 406)	(1 601)	(4 008)
Autres variations					747	(1 313)	(566)
Solde au 31.12.2010	24 740	0	152 388	(14 695)	19 362	4 371	186 165
Résultat de la période			72 225			1 484	73 708
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(10 045)	163	(7)	(9 889)
Total des produits et charges comptabilisés en 2011	0	0	72 225	(10 045)	163	1 477	63 819
Distribution de dividendes					62	(828)	(766)
Augmentation de capital					45	(41)	4
Rémunérations sur base d'actions					746	13	759
Variation de périmètre					(49)	(1 804)	(1 854)
Autres variations					(3 545)	(124)	(3 669)
Solde au 31.12.2011	24 740	0	224 613	(24 740)	16 785	3 063	244 459

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2011

A – REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Lagardère Active Broadcast sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le référentiel appliqué est constitué des normes IFRS et interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les nouvelles normes, révisions de normes et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2011 sont les suivantes :

IAS 24 révisée – Parties liées,

Amendements à IAS 32 – Classement des droits de souscription émis,

Améliorations annuelles des normes IFRS (publiées en mai 2010),

IFRIC 14 – Retraites - Paiement anticipé au titre d'une exigence de financement minimal,

IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers par des instruments de capitaux propres.

Ces nouvelles normes n'ont pas d'impact significatif sur les comptes présentés au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des amendements à IFRS 7 – Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers, adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 mais dont l'entrée en vigueur est postérieure à l'exercice 2011.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

Amendements à IAS 1 – Présentation des autres éléments de l'état global des gains et pertes consolidés,

Amendements à IAS 12 – Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents,

Amendements à IAS 19 – Avantages post-emploi,

Amendements à IFRS 1 – Hyperinflation sévère,

IFRS 9 – Instruments financiers (norme devant progressivement remplacer IAS 39),

IFRS 10 – Consolidation,

IFRS 11 – Partenariats,

IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités,

Amendements consécutifs à IFRS 10, 11, 12 sur IAS 27R et IAS 28R,

IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses comptes qui serait lié à l'application de ces nouveaux textes.

Nouvelle réglementation fiscale applicable en France au 1^{er} janvier 2010 : réforme de la taxe professionnelle

La loi de finance 2010, publiée le 31 décembre 2009, introduit une nouvelle taxe, la contribution économique territoriale (CET), en remplacement de la taxe professionnelle. La CET comprend deux composantes :

- la contribution foncière des entreprises (CFE) assise sur la valeur locative des biens passibles de la taxe foncière ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée.

Concernant la qualification comptable de la CVAE, le Groupe a considéré, d'une part que la valeur ajoutée est un niveau intermédiaire de résultat dont le montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt sur les sociétés, d'autre part qu'en substance la CET est une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle à laquelle elle se substitue. En conséquence, le Groupe a décidé de ne pas qualifier la CVAE d'impôt sur le résultat et a opté pour enregistrer à compter du 1er janvier 2010 la CVAE en charge opérationnelle au sein du résultat avant charges financières et impôts, traitement analogue à celui appliqué à la taxe professionnelle jusqu'en 2009.

Bases d'évaluation

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

Jugements et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

La Direction du Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

B – PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

B.1 - Périmètre

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux, intégrés selon les méthodes de consolidation décrites ci-après, des entités contrôlées par la mère (filiales), des entités contrôlées conjointement (co-entreprises) ainsi que des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière (entreprises associées). L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

B.2 - Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- **L'intégration globale** pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Lagardère Active Broadcast exerce le contrôle. Le contrôle consiste dans le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés.

Les comptes sont intégrés à 100 % poste à poste. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique.

- **La mise en équivalence** pour les sociétés contrôlées conjointement et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mise en équivalence est présentée en note F.

B.3 - Dates d'arrêtés comptables

Les dates d'arrêtés des comptes des sociétés consolidées correspondent à l'année civile.

B.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en Euros suivant la méthode du cours de clôture, selon laquelle :

- les postes du bilan sont convertis en Euros sur la base des cours officiels de change de fin d'exercice.
- les postes du compte de résultat sont convertis, pour chaque devise, en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion de ces états financiers sont inscrites directement dans un compte spécial au sein des capitaux propres (« Ecart de conversion »).

Les écarts d'acquisition et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont exprimés dans la devise de l'entité et sont convertis au taux de clôture. Lors de la cession d'une entité étrangère, les différences de conversion antérieurement comptabilisées en capitaux propres sont reprises en résultat.

B.5 - Opérations et comptes réciproques

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les provisions pour dépréciation se rapportant à des participations ou à des créances détenues sur les sociétés consolidées sont réintégrées dans les capitaux propres consolidés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat.

C – REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

C.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et de services dès lors que le transfert de propriété est réalisé ou que la prestation est rendue aux clients.

Les achats et ventes correspondant à des opérations d'échange semblables sont éliminés et n'apparaissent donc pas au compte de résultat.

Pour les activités de régie publicitaire, de distribution de droits audiovisuels, le chiffre d'affaires est constitué des seules commissions perçues.

C.2 - Contrats de location simple

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

C.3 – Indicateurs utilisés pour mesurer la performance du Groupe

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance le résultat opérationnel courant des sociétés intégrées qui se calcule de la façon suivante à partir du résultat avant charges financières et impôts :

Résultat avant charges financières et impôts

Eléments à exclure :

Frais d'acquisition de titres

Plus ou moins values de cession d'actifs

Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et immobilisations corporelles & incorporelles

Charges de restructuration

= Résultat opérationnel courant

Moins :

Contribution des sociétés mises en équivalence avant amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions

= Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées

C.4 - Conversion des opérations réalisées en devises

Au bilan, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties en Euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change en résultant sont enregistrées en résultat, à l'exception de celles se rapportant à des opérations de financement à long terme d'une entité consolidée qui sont inscrites directement en capitaux propres.

C.5 - Paiement fondé sur des actions

Des options d'achat d'actions et des attributions d'actions gratuites ont été accordées à certains dirigeants et salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », est enregistré en charges de personnel un montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires, calculé à la date d'octroi des options et des attributions. La contrepartie de cette charge est directement inscrite en capitaux propres. La norme s'applique aux plans mis en place à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur de la charge est calculée en utilisant les modèles binomial (options d'achat d'actions) et de type Black & Scholes (attributions d'actions gratuites). Sont pris en compte les caractéristiques du plan (prix et période d'exercice), les données de marché à la date d'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

La charge est étalée sur la période d'acquisition des droits (deux ans pour les plans Lagardère SCA) et, durant cette période, peut être corrigée en fonction des départs ou des radiations. L'évolution ultérieure du cours de l'action n'entraîne, quant à elle, aucune modification de la charge à comptabiliser.

C.6 – Résultat financier

Le résultat financier se compose des charges financières supportées en relation avec les dettes de financement du Groupe ainsi que des produits financiers perçus sur les placements et la trésorerie. Il enregistre également les résultats dégagés sur les opérations de produits dérivés dès lors que ces opérations sont rattachables aux dettes, aux placements financiers et à la trésorerie.

C.7 – Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporaires qui apparaissent lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat (méthode du report variable). Les impôts différés sont calculés en application des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés qui s'appliqueront sur les exercices probables au cours desquels les différences temporaires s'inverseront. Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Au niveau de chaque entité fiscale (société ou groupe de sociétés adhérentes à un régime d'intégration fiscale), les actifs d'impôts différés sur différences temporaires et ceux attachés aux crédits d'impôt et déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que lorsque leur utilisation est probable dans un futur prévisible.

Pour les titres mis en équivalence et dans la mesure où l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale représente les résultats accumulés non distribués depuis la date d'acquisition, l'impôt différé est calculé par application du taux d'imposition qui sera supporté par le Groupe lors de la distribution de ces résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont générés par des opérations directement enregistrées en capitaux propres auquel cas ils suivent le même traitement comptable.

C.8 – Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément aux normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, dont les dispositions sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2010.

L'écart d'acquisition correspond généralement à l'écart constaté, à la date de prise de contrôle d'une entité, entre le prix payé et la quote-part attribuable à l'acquéreur dans les capitaux propres de l'entité, après valorisation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables à cette date. Cette méthode est définie en tant que méthode du « goodwill partiel » dans la mesure où les intérêts minoritaires sont évalués à leur quote-part dans les actifs et passifs de l'entité acquise.

Sur option exercable lors de chaque regroupement d'entreprise, les intérêts minoritaires peuvent être évalués à leur juste valeur, ce qui a pour effet de constater en plus du goodwill sur la part acquise par l'actionnaire majoritaire un goodwill sur la part détenue par les intérêts minoritaires. Cette méthode est définie en tant que méthode du « goodwill complet ».

Lorsque la part détenue dans la valeur nette des actifs et passifs de l'entité acquise est supérieure au prix payé, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Toute variation ultérieure du pourcentage d'intérêt détenu dans une filiale et qui ne conduit pas à une perte de contrôle est comptabilisée comme une nouvelle répartition des capitaux propres consolidés entre la part attribuable aux propriétaires de la société mère et les intérêts minoritaires. En conséquence, l'écart d'acquisition initial, comptabilisé lors de la prise de contrôle, n'est pas modifié et la différence entre le prix payé/encaissé et la variation des intérêts minoritaires est directement inscrite en capitaux propres.

Une variation du pourcentage d'intérêt impliquant la perte ou la prise de contrôle d'une entité donne lieu à l'enregistrement d'un résultat calculé sur la base d'une cession à la juste valeur de l'intégralité de la participation précédemment détenue.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur d'entrée et sont ensuite évalués à cette valeur diminuée du cumul des pertes de valeur. Les frais liés aux acquisitions sont pris en charges dans l'exercice. Les ajustements de prix, en ce compris les variations de dettes représentatives de clauses prévoyant de tels ajustements (clauses d'earn-out), lorsqu'ils interviennent au-delà d'une période de douze mois, sont enregistrés au compte de résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur lors de chaque clôture annuelle ou ponctuellement en cas d'indices de pertes de valeur liés à l'apparition d'indicateurs de performance défavorables. Les modalités de mise en œuvre de ces tests sont explicitées dans la note C.10 ci-après.

Lors de la cession d'une filiale, le montant de l'écart d'acquisition qui lui est attribuable est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises consolidées par mise en équivalence sont inclus dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

C.9 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation. Celles dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet de tests périodiques de dépréciation analogues à ceux pratiqués pour les écarts d'acquisition.

C.10 – Tests de dépréciation

Le Groupe analyse régulièrement la valeur comptable de ses actifs corporels et incorporels afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque de perte de valeur, notamment en cas d'apparition d'indicateurs de performances défavorables. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation afin de la comparer à sa valeur comptable. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée est estimée à chaque date de clôture annuelle, indépendamment de tout indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en résultat. Lorsqu'elle porte sur un écart d'acquisition, la perte de valeur est définitive et ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

Dans le cas où il n'est pas possible ou pertinent d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, l'estimation est réalisée au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle cet actif appartient.

La détermination de la valeur recouvrable est réalisée au travers de l'utilisation de deux méthodes :

- la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé ou par l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle il appartient ;
- la méthode des comparables boursiers ou à défaut la référence à des valeurs de transaction récentes sur des actifs comparables.

Hypothèses utilisées dans la méthode de valorisation par les flux de trésorerie futurs

Les flux de trésorerie futurs pris en compte pour tester la valeur des actifs sont ceux qui ressortent des budgets plans internes établis en fin d'exercice. Ils reposent sur des hypothèses clés et des appréciations qui intègrent les effets, identifiés à cette date, de l'environnement économique sur les flux prévisionnels des trois prochaines années.

Les hypothèses clés sur lesquelles s'appuient les prévisions contenues dans les budgets plans portent sur l'évolution attendue dans les principaux domaines suivants : marché publicitaire et parts de marché sur l'ensemble des médias (radios, télévision).

Aux flux de trésorerie sont appliqués des taux d'actualisation après impôt, propres à chaque activité. Au delà de la période couverte par les budgets plans est appliqué un taux de croissance perpétuelle qui est également spécifique à chaque activité.

Les taux d'actualisation appliqués à ces flux de trésorerie sont calculés après impôt et propres à chacune des activités. Au 31 décembre, les taux généralement retenus se situent dans les fourchettes suivantes :

	2011	2010
taux d'actualisation (taux sans risque majoré de la prime de risque de marché)	8,99 %	7,15 %
taux de croissance	1,5 %	1 à 1,5 %

Les taux d'actualisation sont calculés à partir des taux de rendement financier moyens observés au cours de l'exercice sur un échantillon de sociétés opérant dans des secteurs d'activité comparables. Leur variation d'un exercice sur l'autre reflète l'évolution des rendements financiers attendus par le marché sur les valeurs de référence.

C.11 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées suivant la méthode du coût historique amorti. Le Groupe n'a pas retenu l'option offerte par IFRS 1, norme fixant les règles de première application des normes internationales, de les réévaluer à leur juste valeur au 1^{er} janvier 2004. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés directement dans les charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire appliqué aux durées d'utilisation estimées dont les fourchettes par catégorie d'immobilisations sont :

Constructions	20 à 33 ans
Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres matériels, mobilier, installations générales et agencements	2 à 10 ans

La base amortissable est constituée du coût d'acquisition réduit, le cas échéant, de la valeur résiduelle attribuable à l'issue de la durée de vie utile. A l'exception de l'immeuble abritant le siège social du Groupe, la valeur résiduelle retenue est généralement nulle.

Contrats de location financement

Toutes les opérations significatives de locations financières sont comptabilisées comme des investissements financés par emprunt. Les contrats de location sont ainsi classés lorsqu'ils transfèrent au Groupe et en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont qualifiés de contrats de location simple.

Les actifs sont amortis, comme les autres actifs détenus, sur leur durée d'utilité attendue ou, si elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

C.12 – Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les stocks concernent essentiellement des œuvres de production audiovisuelle et des droits audiovisuels acquis par les chaînes thématiques.

C.13 – Actifs financiers

Titres non consolidés

Les titres non consolidés sont initialement enregistrés à leur prix de revient. Au regard des critères définis dans la norme IAS 39, ces titres sont exclusivement qualifiés de titres disponibles à la vente.

Lors de chaque clôture, ils sont évalués à leur juste valeur, représentative de leur valeur de marché, dès lors que le Groupe dispose d'éléments d'évaluation suffisamment fiables, notamment lorsqu'il existe un marché actif. Dans le cas contraire, ils sont maintenus à leur valeur d'entrée.

Si la juste valeur, lorsqu'elle peut être déterminée, est supérieure à la valeur d'entrée, les titres sont réévalués par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

En cas de moins value identifiée, une perte de valeur est comptabilisée et enregistrée :

- en résultat si la perte présente un caractère permanent ; toute réappréciation ultérieure viendra alors s'imputer en capitaux propres ;
- en capitaux propres si la perte est présumée présenter un caractère temporaire.

Lors de la cession des titres, les ajustements de valeur inscrits en capitaux propres sont repris et comptabilisés au compte de résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Des pertes de valeur sont enregistrées en résultat lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable.

Trésorerie

La trésorerie comprend :

- les liquidités et dépôts à vue ;
- les dépôts et prêts dont l'échéancier de remboursement est inférieur à trois mois ;
- les valeurs mobilières de placement qui ne présentent pas de risque significatif de variation de valeur et qui peuvent être aisément converties en disponibilités (cas des SICAV monétaires notamment) ; elles sont comptabilisées à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les placements en actions et obligations ainsi que les dépôts et prêts à échéance supérieure à trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés au bilan dans le poste Placements financiers.

C.14 – Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes financières, les fournisseurs et comptes rattachés et autres passifs. Ils sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Des règles particulières d'évaluation, décrites en note C.16 ci-dessous, s'appliquent lorsque les passifs financiers sont adossés à des instruments dérivés de couverture.

C.15 – Engagements de rachats d'intérêts minoritaires

Le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des options de vente de leurs participations à des conditions déterminées. Toutefois, certaines valeurs de rachat n'ont pas fait l'objet de prix au départ mais seront dépendantes d'expertises ultérieures.

La norme IAS 32 considère que ces options de vente doivent être comptabilisées comme des dettes financières. Au bilan, lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est enregistré, pour son montant estimé actualisé, en dettes financières par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, en écart d'acquisition.

Au compte de résultat, le résultat net consolidé de l'exercice est réparti entre la part du Groupe et les intérêts minoritaires conformément aux droits juridiques effectivement détenus. La part des intérêts minoritaires dans le résultat de même que les dividendes qui leur ont été versés au cours de l'exercice viennent au bilan compléter la dette financière. Toute variation de la valeur estimée de la dette est ensuite comptabilisée par un ajustement correspondant du montant de l'écart d'acquisition.

C.16 – Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Ces instruments financiers sont initialement comptabilisés au bilan parmi les autres actifs ou passifs courants pour leur coût d'acquisition et sont ultérieurement évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les variations de valeur sont inscrites en compte de résultat.

Cependant, certains instruments dérivés peuvent être qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur (couverture contre les risques de change et de taux relatifs à des dettes financières notamment) ou de flux futurs de trésorerie (dans le cas de ventes ou d'achats futurs).

La comptabilité de couverture leur est applicable si les critères suivants sont réunis :

- la relation de couverture est clairement définie et étayée par une documentation appropriée à la date de mise en place de l'opération ;
- l'efficacité de la couverture peut être démontrée dès l'origine et de manière fiable.

Les conséquences comptables de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- Couvertures de juste valeur

Les instruments dérivés de même que les éléments couverts sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de l'instrument dérivé et de l'élément couvert sont symétriquement inscrites en compte de résultat. Lorsque la couverture est efficace, la variation de juste valeur du produit dérivé se trouve neutralisée par une variation de sens opposé de la juste valeur de l'élément couvert.

- Couvertures de flux futurs de trésorerie

La part efficace de la variation de juste valeur est inscrite directement en capitaux propres, seule la part inefficace étant enregistrée en compte de résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont ultérieurement repris en résultat lors de la réalisation de la transaction couverte.

C.17 – Provisions pour retraites et obligations assimilées

Des provisions sont constituées afin de couvrir la valeur actualisée des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ du Groupe dès lors que les régimes concernés peuvent être qualifiés de régimes à prestations définies. Dans le cadre des régimes à cotisations définies, la seule obligation du Groupe réside dans le paiement de primes ou cotisations à des organismes extérieurs ; ces primes et cotisations sont comptabilisées en charges à leur date d'échéance.

Les régimes à prestations définies dans lesquels le Groupe est engagé sont principalement constitués à l'étranger par des plans de retraite et en France par le régime des indemnités de fin de carrière versées aux salariés au moment de leur départ.

La valeur actualisée des engagements sociaux est calculée en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées qui repose sur le principe que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. La méthode prend en compte des paramètres tels que :

- L'évolution prévisible des salaires ;
- La rotation des effectifs ;
- Le risque de mortalité ;
- Un taux d'actualisation financière et, si applicable, un taux de rendement attendu sur les actifs financiers dédiés.

Ces évaluations sont réalisées de façon complète au minimum tous les trois ans et mises à jour annuellement sauf événements exceptionnels nécessitant un chiffrage plus rapproché (modifications substantielles dans les conditions du régime ou dans la composition des effectifs couverts par exemple).

Le Groupe a choisi d'appliquer au 1^{er} janvier 2007 l'option offerte par la norme IAS 19 révisée qui permet de comptabiliser directement en capitaux propres les gains et pertes actuariels nés des changements d'hypothèses intervenus dans le calcul des engagements.

C.18 - Autres provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé qui a été notifié aux parties concernées.

D – PRINCIPALES VARIATIONS DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Comparé à l'exercice 2010, le périmètre au 31 décembre 2011 comporte les principales modifications suivantes :

Pôle Radio

- Cession de la totalité de nos radios en Russie courant décembre 2011 pour 123m€.
- Rachat des minoritaires slovaques au 1/9/2011 portant notre détention dans Europe 2 Slovaquie à 100%.
- Cession de Virgin Mega en mai 2011.

Pôle Audiovisuel

- Acquisition de 22,5% de la société Merlin portant notre détention à 77,7%
- Acquisition de 24.5% de la société Electron Libre Production portant notre détention à 75,5%
- Acquisition courant juillet 2011 de 60% de la société 909 Production consolidée par intégration globale.
- Acquisition de 25.37% de la société Because consolidée par mise en équivalence.
- Entrée dans le périmètre de la société Ango Production détenue à 100% consolidée par intégration globale.

E– NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

E.1 – Information sectorielle

La structure du groupe Lagardère Active Broadcast repose sur deux pôles opérationnels : les pôles Radio et Télévision.

Le premier niveau d'informations sectorielles est fourni par branches d'activité ce qui correspond à la structure d'organisation et de gestion du Groupe. Le second niveau est présenté par zones géographiques.

a) Informations par secteurs d'activité

(en millions d'Euros)	2011			2010		
	Radio	Télévision	Total	Radio	Télévision	Total
Chiffre d'affaires	229,5	215,0	444,5	237,7	203,7	441,4
Résultat opérationnel courant des sociétés intégrées	29,0	20,1	49,1	34,4	8,6	42,9
Résultat avant charges financières et impôts	68,9	19,9	88,9	36,9	59,2	96,1
Flux opérationnels	18,1	(8,5)	9,6	31,5	2,8	34,3
Flux nets d'investissements	117,1	23,4	140,5	(10,6)	25,4	14,8
Somme des flux opérationnels et d'investissements	135,2	14,9	150,1	21,0	28,2	49,2

b) Informations par secteurs géographiques

Chiffre d'affaires	31.12.2011	31.12.2010
France	323 452	320 197
Union Européenne des 25	68 071	73 319
Autres pays européens	51 547	46 376
U.S.A et Canada	558	236
Moyen-Orient	480	473
Asie-Océanie	258	338
Autres (Afrique, Amérique Latine)	152	498
Total	444 518	441 437

Actifs	31.12.2011	31.12.2010
France	488 060	508 602
Union Européenne des 25	81 825	87 100
Autres pays européens	466	91 862
Total (hors trésorerie et titres mis en équivalence)	570 351	687 564

Investissements (immobilisations incorporelles et corporelles)	31.12.2011	31.12.2010
France	3 472	3 995
Union Européenne	2 632	1 646
Autres pays européens	628	402
Total	6 732	6 043

c) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose en :

	31.12.2011	31.12.2010
Chiffre d'affaires Production et distribution	157 997	142 357
Chiffre d'affaires Abonnés (Chaînes Thématiques)	47 682	46 569
Publicité	209 002	221 785
Echanges dissemblables	4 570	4 243
Autres ventes	25 267	26 484
Total	444 518	441 437

	31.12.2011	31.12.2010
France	323 452	320 197
Etranger	121 066	121 240
Total	444 518	441 437

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par le groupe Lagardère Active Broadcast au 31 décembre 2011 s'élève à 444,5 M€ à comparer à 441,4 M€ au 31 décembre 2010, soit une hausse de +0,70 % en données brutes. En données comparables, la hausse est de 1,61 %.

La variation du chiffre d'affaires à périmètre et change comparables est calculée par comparaison entre :

- le chiffre d'affaires 2011 retraité des entrées de périmètre et le chiffre d'affaires 2010 retraité des sorties de périmètre intervenues en 2010 ;
- le chiffre d'affaires 2011 et le chiffre d'affaires 2010 retraité sur la base des taux de change applicables en 2010.

a) Effectifs

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration se ventilent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Radio et régie Radio	1 846	1 797
Télévision	183	157
Autres	1	1
Total	2 030	1 955

b) Charges de personnel

	31.12.2011	31.12.2010
Salaires et rémunérations	131 659	114 973
Charges sociales	48 917	40 703
Coût des plans d'options	751	429
Total	183 436	156 105

c) Rémunération sur la base d'actions

Sur autorisation donnée par l'Assemblée Générale des Actionnaires de Lagardère SCA, maison-mère de Lagardère Active Broadcast, la Gérance du Groupe LAGARDERE a mis en place au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe des plans d'options de souscription et d'achat d'actions Lagardère SCA.

Conformément aux principes énoncés en Note C.5 « Rémunération sur la base d'actions », les options accordées à partir du 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution.

Selon les termes définis dans les règlements des plans, les options sont acquises au bout de deux ans et expirent au dixième anniversaire à partir de la date d'attribution.

Les hypothèses utilisées pour le calcul de la juste valeur des options par le modèle binomial sont détaillées ci-dessous :

	Actions gratuites		
	Plan du 29.12.2011	Plan du 17.12.2010	Plan du 01.10.2009
Cours de l'action à la date d'attribution	19,71€	29,30€	31,58€
Taux de dividendes attendu	entre 6,6% et 6,8%	entre 4,5% et 4,7%	4 %

E.3 - Pertes de valeur et autres charges et produits des activités

	31.12.2011	31.12.2010
Pertes de valeur sur immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	(30)	42
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles	(115)	128
Sous total	(145)	170
Plus et moins values de cessions d'actifs	44 048	54 783
Restructurations	(4 373)	277
Pertes de valeur sur autres actifs	2 770	5 311
Pertes de valeur PRC (hors restructuration)	1 688	(14 521)
Abandon de créances	(3 883)	(1 520)
Gains et pertes de change	177	180
Charges financières hors intérêts	(194)	(81)
Autres charges et produits	4 735	6 247
Sous total	44 970	50 675
Total	44 825	50 845

E.4 - Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'analysent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Charges d'intérêts des dettes financières	(4 377)	(5 129)
Produits financiers sur prêts	2 400	1 954
Revenus des placements et produits des cessions des VMP	234	170
Variation de juste valeur des produits dérivés sur endettement net	(542)	(701)
Total	(2 285)	(3 706)

E.5 - Impôt sur les résultats**a) Ventilation de la charge d'impôt comptabilisée en résultat**

La charge d'impôt au compte de résultat se ventile en :

	31.12.2011	31.12.2010
Impôt courant	(13 979)	(20 540)
Mouvements sur les impôts différés	1 112	0
Total	(12 867)	(20 540)

b) Rapprochement de la charge d'impôt

Le rapprochement entre la charge totale d'impôt comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique se présente comme suit pour les exercices 2010 et 2011 :

	31.12.2011	31.12.2010
Résultat avant impôts	86 576	92 415
Contribution des sociétés mises en équivalence	(501)	2 041
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition		
Résultat des sociétés intégrées avant impôts et pertes de valeur sur immobilisations incorporelles	86 075	94 456
Charge d'impôt théorique (1)	(29 636)	(32 521)
Incidence sur l'impôt théorique des :		
Résultats taxés (déduits) à taux réduit	13 563	(1 583)
Déficits imputés dans l'exercice (2)	4 237	11 242
Déficits créés dans l'exercice (2)	(8 902)	(11 829)
Différentiels de taux d'imposition dans les filiales étrangères	2 384	2 811
Limitation des impôts différés		
Différences permanentes et autres éléments	5 486	11 340
Charge d'impôt réelle	(12 867)	(20 540)

(1) Au taux en vigueur en France

(2) Déficits n'ayant pas donné lieu à constitution d'impôts différés

c) Impôts différés comptabilisés au bilan

	31.12.2011	31.12.2010
Actifs incorporels	(14 351)	(14 166)
Actifs corporels	27	42
Actifs financiers non courants	311	110
Actifs courants hors stocks	743	(125)
Stocks et en-cours	0	169
Provisions pour retraites	1 934	1 996
Autres provisions	507	(409)
Autres passifs hors provisions	1 489	3 950
Trésorerie	(704)	(718)
Sous-total différences temporaires	(10 043)	(9 151)
Pertes reportables	470	1 019
Crédits d'impôts		
Total impôts différés nets	(9 573)	(8 132)
Actifs d'impôts différés	29 304	25 889
Limitation d'impôts différés actifs	(25 853)	(21 345)
Passifs d'impôts différés	13 024	12 675

d) Suivi des impôts différés

	31.12.2011	31.12.2010
Actifs (passifs) d'impôts différés nets à l'ouverture de l'exercice	(8 132)	(8 411)
Produits (charges) d'impôts au compte de résultat	1 112	0
Autres	329	279
Actifs (passifs) d'impôts différés nets à la clôture	(9 573)	(8 132)

E.6 - Résultat par action**Résultat par action non dilué**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net-part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres détenues par le Groupe. Dans le cas de variations du nombre d'action liées à l'exercice des options sur actions consenties au personnel (mouvements répartis sur l'ensemble de l'année), il est fait la moyenne entre le nombre d'actions à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Résultat par action dilué

La seule catégorie d'actions dilutives est constituée par les options sur actions consenties au personnel dès lors que le prix d'exercice est inférieur au cours de l'action coté à la date de clôture des comptes.

A ce jour, le Groupe n'a pas consenti d'options sur les actions de Lagardere Active Broadcast.

Pour le calcul du résultat par action dilué, le nombre moyen d'actions en circulation est corrigé du nombre d'options non encore exercées.

Le résultat net-part du Groupe de l'exercice est également ajusté par la prise en compte des produits financiers, nets d'impôt, induits par l'exercice des options de souscription.

(en euros)	31.12.2011	31.12.2010
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	1 649 371	1 649 371
Ajustements :		
-actions propres		
-effet des augmentations de capital pondérées "prorata temporis"		
Nombre moyen pondéré avant dilution	1 649 371	1 649 371
Effet pondéré des instruments dilutifs		
Nombre moyen pondéré après dilution	1 649 371	1 649 371
Résultat net-part du Groupe non dilué (en Euros)		
-avant perte de valeur des écarts d'acquisition	43,8	42,3
-après perte de valeur des écarts d'acquisition	43,8	42,3
Résultat net-part du Groupe dilué (en Euros)		
-avant perte de valeur des écarts d'acquisition	43,8	42,3
-après perte de valeur des écarts d'acquisition	43,8	42,3

E.7 - Ecarts d'acquisition

Au bilan, les écarts d'acquisition nets concernent les sociétés suivantes :

(en milliers d'euros)		31.12.2011	31.12.2010
Ecart d'acquisition - valeur brute :			
	Radio	50 401	110 394
	Télévision	117 307	113 484
Total - valeur brute		167 708	223 878
Ecart d'acquisition – pertes de valeur :			
	Radio	(5 786)	(5 859)
	Télévision	(52 008)	(52 008)
Total – pertes de valeur		(57 794)	(57 867)
Ecart d'acquisition – valeur nette :			
	Radio	44 615	104 534
	Télévision	65 299	61 476
Ecart d'acquisition – valeur nette		109 914	166 010

Principaux mouvements des exercices 2011 et 2010 :

(en milliers d'euros)		31.12.2011	31.12.2010
Valeur brute de début d'exercice		223 878	225 900
	Acquisitions/augmentations		
	Autres acquisitions/augmentations		
	Diminutions/cessions	(60 646)	(5 581)
Autres mouvements (conversion, modification de périmètre, conversion...)		4 476	3 559
Valeur brute en fin d'exercice		167 708	223 878
Pertes de valeur en début d'exercice		(57 867)	(58 012)
	Dotations	0	0
Autres mouvements (conversion, modification de périmètre, conversion...)		73	145
Pertes de valeur en fin d'exercice		(57 794)	(57 867)
Valeur nette en fin d'exercice		109 914	166 010

Les principales variations des écarts d'acquisition nets de l'exercice 2011 correspondent :

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Radios russes	-	58 542
LARI Pologne	40 071	43 026
Lagardère Active TV	30 739	30 739
Autres Audiovisuel	39 104	33 703
Valeur nette en fin d'exercice	109 914	166 010

Les effets de la comptabilisation des options de ventes octroyées aux minoritaires sont analysés en paragraphe E.16 (effets sur les capitaux propres et le résultat).

E.8 - Immobilisations incorporelles

Les pertes de valeur comptabilisées dans l'exercice résultent des tests de dépréciation pratiqués conformément aux principes énoncés en note C.10 supra.

Les tests de valeur portant sur les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée sont réalisés au niveau des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) auxquelles ces actifs ont été alloués. Le découpage du Groupe par UGT correspond au niveau auquel ces mêmes actifs sont suivis par le management pour les besoins de la gestion interne. L'UGT peut correspondre à une entité juridique ou à un regroupement d'entités juridiques lorsque les métiers exercés sont similaires et gérés comme un ensemble.

Le tableau suivant récapitule au 31 décembre, le nombre d'UGT testées ainsi que la valeur des actifs qui leur sont affectés :

(en milliers d'euros)	Nombre d'UGT		Valeur nette comptable des écarts d'acquisition (*)		Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée		Valeur nette comptable totale des actifs testés	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Radio et Régle Radio	6	7	44 615	104 534	16 237	18 647	60 852	123 182
Télévision	14	13	65 299	61 476	25 296	25 362	90 595	86 837
Total	20	20	109 914	166 010	41 533	44 009	151 447	210 019

(*) : Le détail des principaux écarts d'acquisition est fourni en note 16 supra

Valeurs brutes	Solde au 01.01.2011	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2011
Oeuvres audiovisuelles	95 969	367	0	(7)	0	47	96 376
Autres	12 578	618	(5)	(35)	(1 018)	426	12 564
Marques	39 881	41	(218)	(2)	(5)	(12)	39 685
Droit d'utilisation de fréquences	20 968	168	(2 565)	(0)	(60)	(3)	18 509
Autres immobilisations incorporelles	8 462	(73)	(103)	(301)	(48)	(148)	7 789
Total	177 857	1 121	(2 891)	(346)	(1 131)	311	174 923

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2011	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2011
Oeuvres audiovisuelles	(94 672)	(904)	0	0	7	0	0	(95 569)
Autres	(8 669)	(830)	0	0	35	679	(50)	(8 834)
Marques	(17 209)	(13)	0	140	0	3	0	(17 079)
Droit d'utilisation de fréquences	(2 321)	0	0	47	0	1	0	(2 272)
Autres immobilisations incorporelles	(3 755)	(69)	0	123	253	40	(51)	(3 459)
Total	(126 625)	(1 817)	0	311	295	724	(101)	(127 213)
Valeur nette	51 232	(695)	0	(2 580)	(50)	(406)	210	47 710

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.2010	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2010
Oeuvres audiovisuelles	88 217	116	0	0	0	7 636	95 969
Autres	23 435	263	(7 199)	(2 354)	323	(1 891)	12 578
Marques	40 472	13	0	0	10	(614)	39 881
Droit d'utilisation de fréquences	20 795	42	0	0	131	(0)	20 968
Autres immobilisations incorporelles	8 366	811	(54)	(812)	44	107	8 462
Total	181 285	1 246	(7 253)	(3 166)	508	5 238	177 857

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2010	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2010
œuvres audiovisuelles	(87 788)	(500)	15				(6 399)	(94 672)
autres	(14 075)	(858)	120	2 346	2 347	(209)	1 660	(8 669)
Marques	(17 184)	(20)				(6)	0	(17 209)
Droit d'utilisation de fréquences	(2 318)					(3)	0	(2 321)
Autres immobilisations incorporelles	(3 912)	(121)	(78)	54		(35)	338	(3 755)
Total	(125 276)	(1 499)	57	2 400	2 347	(253)	(4 402)	(126 625)
Valeur nette	56 008	(253)	57	(4 853)	(819)	255	836	51 232

E.9 - Immobilisations corporelles

La répartition par nature des immobilisations corporelles est la suivante :

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.2011	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2011
Terrains	6 184	0	0	0	0	0	6 184
Constructions	41 866	967	(5 130)	(288)	(403)	4	37 015
Installations techniques	71 919	1 728	40	(248)	(1 155)	962	73 246
Autres immobilisations corporelles	36 937	1 395	(5 624)	(770)	(416)	296	31 818
Immobilisations en cours	793	2 231	(45)	(579)	(29)	(1 161)	1 210
Total	157 699	6 321	(10 760)	(1 884)	(2 004)	101	149 473

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2011	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2011
Terrains	(59)	0	0	0	0	0	0	(59)
Constructions	(30 230)	(1 743)	0	2 036	0	309	1	(29 627)
Installations techniques	(65 221)	(2 441)	0	(38)	0	938	(328)	(67 089)
Autres immobilisations corporelles	(28 992)	(2 105)	(115)	4 174	0	327	5	(26 705)
Immobilisations en cours	0)	0	0	0	0	0	0	0
Total	(124 502)	(6 289)	(115)	6 173	0	1 574	(322)	(123 480)
Valeur nette	33 198	32	(115)	(4 587)	(1 884)	(430)	(221)	25 992

<i>Valeurs brutes</i>	Solde au 01.01.2010	Acquisitions	Variation de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2010
Terrains	6 184						6 184
Constructions	39 688	1 191	(10)	(9)	368	637	41 866
Installations techniques	70 840	969	(278)	(349)	389	348	71 919
Autres immobilisations corporelles	37 399	1 039	(233)	(1 874)	459	147	36 937
Immobilisations en cours	1 885	1 495	0	(733)	4	(1 858)	793
Total	155 996	4 695	(521)	(2 965)	1 220	(726)	157 699

<i>Amortissements et pertes de valeur</i>	Solde au 01.01.2010	Amortissements	Pertes de valeur	Variations de périmètre	Cessions	Ecart de conversion	Autres flux	Solde au 31.12.2010
Terrains	(59)							(59)
Constructions	(28 130)	(2 019)		1		(93)	11	(30 230)
Installations techniques	(62 615)	(2 673)		206	12	(299)	148	(65 221)
Autres immobilisations corporelles	(27 580)	(1 485)	(125)	161	241	(297)	93	(28 992)
Immobilisations en cours								
Total	(118 383)	(6 176)	(125)	368	253	(689)	252	(124 502)
Valeur nette	37 613	(1 481)	(125)	(153)	(2 712)	531	(474)	33 198

E.10 - Titres mis en équivalence

Les principales sociétés mises en équivalence sont :

(en milliers d'euros)	% de capital détenu	Contribution au résultat net	Quote part de capitaux propres au bilan	Dividendes distribués au Groupe
31.12.2011	(1)	(2)		
Radmark (Afrique du Sud)	30,03%	234	1 332	(69)
Gulli	66,00%	612	4 856	0
Radio 21	20,00%	(399)	(823)	0
OEE Ltd *	25,37%	0	15 134	0
Acceleration Media	50,00%	68	1 381	0
Autres		(14)	344	(31)
Total		501	22 224	(100)

(en milliers d'euros)	% de capital détenu	Contribution au résultat net	Quote part de capitaux propres au bilan	Dividendes distribués au Groupe
31.12.2010	(1)	(2)		
Radmark (Afrique du Sud)	30,03%	302	1 393	(434)
Okey Radio	49,00%	(544)	(1 694)	0
Gulli	66,00%	(563)	4 237	0
Radio 21	20,00%	(580)	(437)	0
Acceleration Media	50,00%	92	1 555	0
Virgin Méga		(720)	(3 424)	0
Autres		(28)	338	0
Total		(2 041)	1 969	(434)

(1) Pourcentage de contrôle par la société détentrice des titres

(2) Après amortissement des écarts d'acquisition

* Dont un écart d'acquisition (12 924 k€)

E.11 - Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Valeur nette	31.12.2011	31.12.2010
Titres disponibles à la vente	2 331	5 826
Prêts et créances	13 810	11 808
Instruments financiers dérivés		
Total	16 141	17 634

Les titres disponibles à la vente comprennent :

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Radio	2 291	3 739
Television et autres	40	2 087
Total des titres de participation non consolidés	2 331	5 826

Les prêts et créances se répartissent comme suit :

Prêts et créances	31.12.2011	31.12.2010
Valeur brute	22 144	19 447
Dépréciation	(8 335)	(7 639)
Valeur nette	13 810	11 808

Analyse de la dépréciation	31.12.2011	31.12.2010
Dépréciation à l'ouverture	(7 639)	(49 985)
Augmentation (diminution) de la dépréciation	464	3 802
Autres mouvements et écarts de conversion	(1 160)	38 545
Dépréciation à la clôture	(8 335)	(7 639)

E.12 - Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se ventilent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Valeur Brute		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	46 783	33 449
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	9 581	9 666
Autres	169	292
Total Valeur brute	56 533	43 407
Dépréciations		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	(7 332)	(8 421)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	(8)
Total Dépréciation	(7 332)	(8 429)
Valeur nette		
Œuvres, droits & apports co-producteurs Production audiovisuelle	39 451	25 028
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	9 581	9 666
Autres	169	284
Total Valeur nette	49 201	34 978
Analyse de la dépréciation	31.12.2011	31.12.2010
Dépréciation à l'ouverture		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	(8 421)	(6 734)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	(400)
Autres	(8)	(18)
Total Dépréciation à l'ouverture	(8 429)	(7 152)
(Augmentation) diminution de la dépréciation		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	1 089	(1 863)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	1	11
Total (Augmentation) diminution de la dépréciation	(1 090)	(1 852)
Autres mouvements et écarts de conversion		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	0	176
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	400
Autres	7	(1)
Total Autres mouvements et écarts de conversion	7	575
Dépréciation à la clôture		
Œuvres, droits & apports coproducteurs Production audiovisuelle	(7 332)	(8 421)
Droits Audiovisuels Chaînes thématiques	0	0
Autres	0	(8)
Total Dépréciation à la clôture	(7 332)	(8 429)

E.13 - Créances clients

Les créances clients et leur valeur de réalisation se décomposent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Créances clients et comptes rattachés en valeur brute	248 790	269 374
Dépréciation	(9 393)	(15 093)
Valeur nette	239 396	254 281
Dont		
créances à moins de un an	239 396	254 281

	31.12.2011	31.12.2011
Analyse de la dépréciation		
Dépréciation à l'ouverture	(15 093)	(18 377)
(Augmentation) diminution de la dépréciation	3 353	3 313
Autres mouvements et écarts de conversion	2 348	(29)
Dépréciation à la clôture	(9 393)	(15 093)

Par ailleurs, les créances clients se décomposent comme suit :

	Non Echues	Echues depuis moins de 6 mois	Echues depuis plus de 6 mois	Total
Créances clients et comptes rattachés en valeur brute	222 553	18 730	7 507	248 790
Dépréciation	(4 060)	(57)	(5 276)	(9 393)
Net	218 492	18 673	2 231	239 396

Risques de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou un débiteur viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit n'est pas jugée significative compte tenu des types de marché sur lesquels se positionnent les différentes activités du Groupe et donc des caractéristiques de la clientèle qui en découlent.

L'encours clients présente un niveau de provisionnement stable d'un exercice sur l'autre, inférieur à 10 % de l'encours total.

D'une façon générale, le Groupe n'a pas connu dans le passé de taux de défaillance significatif.

En France comme à l'étranger, les créances sont majoritairement détenues à l'égard de clients locaux dont aucun ne représente un pourcentage élevé des ventes locales. Les clients nouveaux susceptibles d'engendrer un volume d'affaires important font généralement l'objet d'analyses ou de prises d'informations préalables (telles que notations externes ou référence bancaires) qui peuvent conduire à la mise en place de garanties spécifiques ou à la souscription d'assurances crédit. Egalement, des plafonds de crédit par contrepartie peuvent être fixés.

E.14 - Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Avances et acomptes versés	349	4 609
Créances fiscales et sociales	56 778	55 042
Autres débiteurs	3 595	41 904
Prêts	31 159	30 413
Charges constatées d'avance	6 679	5 179
Autres créances diverses	3 033	11 626
Total	101 593	148 774
Dépréciation	(23 048)	(23 087)
Valeur nette	78 545	125 686

	31.12.2011	31.12.2010
Analyse de la dépréciation		
Dépréciation à l'ouverture	(23 087)	(23 227)
(Augmentation) diminution de la dépréciation	16	146
Autres mouvements et écarts de conversion	23	(6)
Dépréciation à la clôture	(23 048)	(23 087)

E.15 - Trésorerie

Au tableau de financement, la trésorerie courante est calculée comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	352 312	237 678
Concours financiers courants	(253 357)	(252 268)
Trésorerie courante	98 955	(14 589)

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Valeurs mobilières de placement	3 923	4 281
Disponibilités (hors comptes courants)	12 302	32 265
Comptes courants de trésorerie débiteurs	336 087	201 133
Concours bancaires courants	(6 932)	(16 250)
Comptes courants de trésorerie créditeurs	(246 425)	(236 018)
Trésorerie courante	98 955	(14 589)

E.16 – Capitaux propres

a) Capital

Au 31 décembre 2011, le capital social de Lagardere Active Broadcast s'élève à 24 740 565 € et est divisé en 1 649 371 actions de 15 € de nominal chacune, dont 353 005 avec droit de vote double, toutes entièrement libérées.

b) Autres réserves

Écarts de conversion

Les écarts de conversion correspondent aux différences de change liées à la conversion des états financiers des filiales étrangères et dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'Euro.

Écarts d'évaluation

Les écarts d'évaluation incluent :

- les ajustements de valeur sur les instruments financiers dérivés relatifs à des couvertures de flux futurs ;
- les ajustements de valeur des titres disponibles à la vente.

c) Intérêts minoritaires

La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et les résultats des sociétés consolidées se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Au bilan		Au compte de résultat	
	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2010
Radio et autres	1 302	1 972	374	684
Télévision	1 761	2 400	1 110	1 485
Total	3 063	4 372	1 484	2 170

d) Engagements de rachat sur intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 31.12.2011	Capitaux propres au 31.12.2010
Engagements de rachat sur intérêts minoritaires :		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	(13 665)	(11 209)
Ecart d'acquisition	5 784	8 165
Intérêts Groupe *	3 345	
Intérêts Minoritaires	4 536	3 044

L'engagement de rachat des minoritaires porte sur les filiales de production audiovisuelle : Merlin, Electron Libre, Carson Production et 909 Production.

Au bilan, lors de la comptabilisation initiale, l'engagement de rachat est comptabilisé, pour son montant estimé actualisé, en dettes financières par contrepartie des intérêts minoritaires et, pour le solde, en écart d'acquisition. * La norme IFRS3 R conduit à comptabiliser l'engagement de rachat en contrepartie des intérêts minoritaires, le solde correspondant à une variation de capitaux propres part groupe, c'est le cas pour la société 909 Production.

E.17 - Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent sous les principales rubriques suivantes :

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Provision pour retraite et charges assimilées	10 821	10 895
Provisions pour litiges	14 363	17 258
Provisions pour risques filiales	5 536	8 215
Provisions restructurations	5 952	8 349
Autres	60 994	53 574
Total	97 664	98 290
<i>Dont :</i>		
<i>part non courante</i>	<i>58 640</i>	<i>53 438</i>
<i>part courante</i>	<i>39 025</i>	<i>44 852</i>

Provision pour retraite et charges assimilées

(en milliers d'euros)	31.12.2011	31.12.2010
Ouverture	10 895	10 032
Coûts des services rendus	541	365
Coûts financiers	203	415
Réduction /liquidation	0	
Total Charges (Produits) nettes	744	780
Prestations versées par l'employeur	-536	(246)
Ecart actuariels	-277	351
Autres (reclassement, variation périmètre)	-5	(22)
Total	10 821	10 895

Autres provisions

(en milliers d'euros)

	Au 31.12.2010	Dotations	Reprises prov. utilisées	Reprises prov. sans objet	Var. de périm.	Ecart de conv.	Reclass.	Au 31.12.2011
Provisions pour litiges	17 258	2 033	(1 110)	(3 797)	0	(21)	0	14 363
Provisions pour risques filiales	8 215	580	(3 222)	(641)	567	(6)	43	5 536
Provisions restructurations	8 349	1 606	(1 624)	(1 489)	(890)	0	0	5 952
Autres	53 574	33 060	(3 500)	(20 276)	(1 590)	(32)	(242)	60 993
Total	87 395	37 280	(9 456)	(26 203)	(1 913)	(60)	(199)	86 844
Dont :								
<i>part non courante</i>	42 544	32 860	(3 600)	(22 153)	(1 590)	(42)	(199)	47 819
<i>part courante</i>	44 852	4 420	(5 856)	(4 050)	(323)	(18)	0	39 025

Les provisions pour litiges couvrent les risques identifiés à la clôture de l'exercice et sont évaluées à partir d'une estimation des charges pouvant découler de ces litiges.

E18 - Dettes financières**a) Composition des dettes financières du Groupe**

Les dettes financières du Groupe se décomposent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Emprunts auprès d'établissements de crédit		22 576
Dettes de location financement		
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	13 665	11 209
Autres dettes financières	599	2 600
Dettes financières non courantes	14 264	36 384
Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 858	112
Découverts et soldes créditeurs de banques	6 932	16 250
Comptes courants de trésorerie créditeurs	240 567	235 905
Dettes financières courantes	253 357	252 268
Total dettes financières	267 620	288 652

b) Ventilation par devises

Au 31.12.2011	€	LEU	PLN	RUB	Total
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires					0
Autres dettes financières	14 254	9			14 264
Dettes financières non courantes	14 254	9	0	0	14 264
Emprunts auprès d'établissements de crédit	163		5 695		5 858
Autres dettes financières	0			0	0
Découverts et soldes créditeurs de banques	6 932				6 932
Comptes courants de trésorerie créditeurs	240 567				240 567
Dettes financières courantes	247 662	0	5 695	0	253 357
Total dettes financières	261 916	9	5 695	0	267 620

Au 31.12.2010	€	LEU	PLN	RUB	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit			22 576		22 576
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires	11 209				11 209
Autres dettes financières	2 600				2 600
Dettes financières non courantes	28 228	0	8 157	0	36 384
Autres dettes financières				112	112
Découverts et soldes créditeurs de banques	16 250				16 250
Comptes courants de trésorerie créditeurs	235 905				235 905
Dettes financières courantes	252 156	0	0	112	252 268
Total dettes financières	280 383	0	8 157	112	288 652

c) Ventilation des dettes financières par échéance

Par échéance, les dettes financières se ventilent comme suit :

<i>Par échéance - total consolidé</i>	- 1 an (*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 858			5 858
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		13 665		13 665
Autres dettes financières		343	256	599
Découverts et soldes créditeurs de banques	6 932			6 932
Comptes courants de trésorerie créditeurs	240 567			240 567
Au 31 décembre 2011	253 357	14 008	256	267 620
Au 31 décembre 2010	252 267	36 385	0	288 652

(*) L'ensemble des passifs à moins d'un an est classé en tant que dettes financières courantes au bilan consolidé

d) Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspondant à la valeur comptable.

E.19 - Autres passifs

Les autres passifs se décomposent comme suit :

	31.12.2011	31.12.2010
Dettes sur acquisition d'immobilisations	15 134	868
Autres passifs	160	1 526
Autres passifs non courants	15 294	2 394
Dettes fiscales et sociales	62 873	66 098
Avances et acomptes	20 208	19 599
Autres créditeurs	8 114	14 532
Autres dettes diverses	6 377	11 423
Dettes sur acquisition d'immobilisations	1 693	983
Produits constatés d'avances	18 934	6 873
Autres passifs courants	118 199	119 508
Total autres passifs	133 493	121 902
<i>Dont :</i>		
<i>Passifs à moins d'un an</i>	<i>118 199</i>	<i>119 508</i>
<i>Passifs à plus d'un an</i>	<i>15 294</i>	<i>2 394</i>

E.20 - Contrats de location simple

Le résultat opérationnel courant inclut une charge de loyer de 13,2 M€ au 31 décembre 2011

Les montants des loyers nominaux futurs au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

	31.12.2011	31.12.2010
2011		6 086
2012	6 765	5 945
2013	6 301	5 770
2014	2 974	
22015 et au delà	2 830	10 557
Total	18 870	28 358

E.21 – Engagements, passifs et actifs éventuels.

a) Engagements donnés

Il existe certains engagements hors bilan liés à l'exploitation normale des sociétés et essentiellement composés d'engagements d'acquisitions de droits audiovisuels.

Les autres engagements donnés sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2011	31.12.2010
Cautions au profit de tiers	514	2 016
Loyers non résiliables et garanties	18 870	28 358
Intérêts bancaires prévus sur dettes financières		459
Total	19 384	30 833

Par ailleurs, le Groupe s'est engagé à procéder au rachat des intérêts hors Groupe dans certaines co-entreprises ou entreprises sous influence notable dont le montant sera fixé suivant une évaluation contradictoire ou à dire d'experts au moment de la transaction.

b) Litiges en cours

Les sociétés du Groupe Lagardere Active Broadcast sont impliquées dans un certain nombre d'autres procès ou de litiges dans le cours normal de leurs activités.

Les charges pouvant découler de ces litiges, estimées probables par les sociétés et leurs conseils, ont fait l'objet de provisions d'un montant suffisant.

E.22 - Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes versées aux dirigeants (salaires fixes, variables et primes, avantages en nature, émoluments, indemnités de fin de contrat et autres avantages) se sont globalement élevées à 3 493 K€ en 2010 et 3 212 K€ en 2011. Par ailleurs, le Groupe Lagardère a attribué 27 000 actions gratuites aux dirigeants de Lagardère Active Broadcast dans le cadre du plan 2011.

E.23 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

E.24 - Société mère consolidante

Les comptes consolidés du Groupe sont inclus dans les comptes consolidés de Lagardère SCA.

E.25 – Honoraires des Commissaires aux Comptes

(en milliers d'euros)	2011					
	Mazars		Claude Palméro		Jean-Paul Samba	
Commissariat aux comptes et missions accessoires	658	100%	108	100%	16	100%
Autres prestations (juridique, fiscal, social, ...)						
Total	658		108		16	

(en milliers d'euros)	2010					
	Mazars		Claude Palméro		François Brych	
Commissariat aux comptes et missions accessoires	644	100%	96	100%	14	100%
Autres prestations (juridique, fiscal, social, ...)						
Total	644		96		14	

F – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

F.1 - Sociétés consolidées par intégration globale Radios

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'Intérêt	% contrôle
AD.POINT	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
C.E.R.T	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		99,81%	99,81%
EDI POLOGNE	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	420 304 180	100,00%	100,00%
EDI ROMANIA	Intrarea Camil Petrescu. Nr. 5 Sector 1 Bucarest ROUMANIE		100,00%	100,00%
EURO RADIO SAAR	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		51,14%	51,14%
EUROPA PLUS FRANCE	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	354076176	100,00%	100,00%
EUROPE 1 SPORT	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	450964937	100,00%	100,00%
EUROPE 1 TELECOMPAGNIE	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	542168463	99,90%	100,00%
EUROPE 2 COMMUNICATION	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	339696072	100,00%	100,00%
EUROPE 2 ENTREPRISES	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	352819577	100,00%	100,00%
EUROPE 2 PRAGUE	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
EUROPE DEV. CZECH REPUBLIC	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
EUROPE NEWS	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	343 508 750	99,90%	100,00%
EUROZET	ul.Zurawia 8 - 00-503, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
EUROZET CONSULTING POLAND	Ul. Zurawia 8, 00-503 Warszawa (POLOGNE)		100,00%	100,00%
FM JAZZ SP ZOO	Ul. Narbutta 41/43, 02-536 Warszawa (Pologne)		100,00%	100,00%
FORWARD-MEDIA	Grosslingová 4, Bratislava, 811 09 (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
INFINITIV	Nam. Hrdinu 8, PRAGUE 4 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE FM	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	441942760	100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE RADIO INTERN.	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	388404717	100,00%	100,00%
LAGARDERE NEWS	121 ave de Malakoff- 75016 PARIS		99,90%	100,00%
LARI DEUTSCHLAND GMBH	58/60 Richard Wagner Strasse 66 111 SARREBRUCK (ALLEMAGNE)		100,00%	100,00%
OKEY RADIO	Seberínho 1, 821 03 Bratislava (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
PERFORMANCES	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	327 655 551	100,00%	100,00%
PROMOTION ET SPECTACLES	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	632 042 495	99,90%	100,00%
R.R.M SLOVAKIA	Grosslingová 4, Bratislava, 811 09 (REPUBLIQUE SLOVAQUE)		100,00%	100,00%
R.R.M. PRAGUE	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RADIO BONTON	Zeleny Pruh 99, PRAGUE 4 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RADIO LAS VEGAS	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RADIO MERCHANDISING COMPANY	Wenzigova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RADIO PLUS POLSKA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		80,00%	80,00%

RADIO PLUS POLSKA ZACHOD	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		64,00%	80,00%
RADIO PLUS POLSKA CENTRUM SP ZOO	Ul. Zurawia 8, 00-503 Warszawa, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RADIO STACJA	ul. Konopnickiej 6, 00-491 VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
RFM ENTREPRISES (ex EUROPE FM)	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	405 188 871	100,00%	100,00%
RFM RESEAU NORD	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	338 332 419	100,00%	100,00%
RFM RESEAU SUD	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	382 002 509	100,00%	100,00%
RG FREKVENCE 1	Wenzlgova 4 - PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		100,00%	100,00%
RRM BUCAREST	Intrarea Camil Petrescu. Nr. 5 Sector 1 BUCAREST (ROUMANIE)		100,00%	100,00%
SPOLKA PODUCENCKA PLUS POLSKA	Al. Komisji Edukacji Narodowej 93, 02-777 Warszawa VARSOVIE (POLOGNE)		89,80%	89,80%
STUDIO ZET	ul. Zurawia 8 - 00-503, VARSOVIE (POLOGNE)		100,00%	100,00%
VIRGIN RADIO RESEAU NORD	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	381 127 661	100,00%	100,00%
VIRGIN RADIO RESEAU SUD	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	382 002 509	100,00%	100,00%

Edition de Chaînes Thématiques*

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
JEUNESSE INTERACTIVE	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	491 848 222	100,00%	100,00%
LAGARDERE THEMATIQUES	32, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	350 787 594	100,00%	100,00%
LTI VOSTOK	31 Rue Chabolovka 115162 Moscou		100,00%	100,00%
MEZZO	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	418 141 685	60,00%	60,00%

Production et distribution Audiovisuelle*

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
AMAYA TECHNISONOR	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	542 088 604	100,00%	100,00%
ANGEL PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	384 015 491	72,00%	72,00%
ANGO PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	391 464 633	100,00%	100,00%
ATLANTIQUE PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	324 873 421	100,00%	100,00%
AUBES PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	429 138 019	100,00%	100,00%
CARSON PROD	27 rue Marbeuf 75008 PARIS	438 557 282	73,12%	73,12%
DEMO PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	377 608 377	100,00%	100,00%
EDITIONS MUSICALES FR. 1ER	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	381 649 771	100,00%	100,00%
ELECTRON LIBRE PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	449 448 372	75,51%	75,51%
EUROPE IMAGES INTERNATIONAL	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	339 412 611	100,00%	100,00%
GMT PRODUCTIONS	64, rue du Château - 92100 BOULOGNE	342 171 667	100,00%	100,00%
HACHETTE PREMIERE & CIE	25, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	334 805 686	100,00%	100,00%
IMAGE ET COMPAGNIE	14, rue Pergolèse - 75 116 Paris	334 027 620	100,00%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE TV	28, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	334 595 881	100,00%	100,00%
LAGARDERE ENTERTAINMENT	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	309 001 477	100,00%	100,00%
LAGARDERE MEDIA CONSULTING	25, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	307 718 320	100,00%	100,00%
LAGARDERE TELEVISION INTERNAT	149, Anatole France 92100 LEVALLOIS - PERRET	612 039 164	100,00%	100,00%
LEO VISION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	383 160 942	100,00%	100,00%
MAXIMAL NEWS TELEVISION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	384 316 907	100,00%	100,00%
MAXIMAL PRODUCTIONS	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	432 608 313	100,00%	100,00%
MERLIN HOLDING	32 place Saint Georges 75009 PARIS	451 099 402	77,68%	77,68%
909 productions	45 rue de Chabrol 75010 PARIS	432-861-334	43,63%	60,00%
TIMOON ANIMATION	24-26 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne Billancourt	448 829 275	100,00%	100,00%

Hors pôles

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
EUROPE 1 IMMOBILIER	26 bis, Rue François 1 ^{er} - 75008 PARIS	622 009 959	99,93%	100,00%
LAGARDERE ACTIVE BROADCAST	57, rue Grimaldi 98000 (MONACO)	775 751 779	100,00%	100,00%

F.2 - Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	N° Siren	% d'intérêt	% contrôle
ACCELERATION MEDIA	4th Floor, Longkloof Studios, Darters Road, Gardens 8001, Cape Town (Afrique du Sud)		50,00%	50,00%
GULLI (JEUNESSE TV)	12, rue d'Oradour-sur-Glane 75015 PARIS	480 937 184	66,00%	66,00%
MAX LOYD	Wenzigova 4/1872 - 120 00 PRAGUE 2 (REPUBLIQUE TCHEQUE)		33,99%	34,00%
RADIO 21	Calea Victoriei nr.224, bl D5, et. 9, ap.33, 35A, 36 Sector 1 BUCAREST (ROUMANIE)		20,00%	20,00%
RADMARK	Mefis court 1-3 Meli road Rivogna 2128 (AFRIQUE DU SUD)		30,00%	50,03%
107.8 ANTENNE AC GMBH	Merzbrück 214 – 52146 WÜRSELEN (ALLEMAGNE)		22,50%	22,50%
OEE Ltd	1-2 Pratt Mews, Camden Town London NW1 0AD		25,37%	25,37%
107.8 ANTENNE AC GMBH & CO.KG	Merzbrück 214 – 52146 WÜRSELEN (ALLEMAGNE)		22,50%	22,50%

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU REVISEUR SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

A la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaires aux Comptes et de Réviseur de la société Lagardère Active Broadcast, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Lagardère Active Broadcast, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce français relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé dans la note C.10 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe Lagardère Active Broadcast réalise au moins annuellement un test de dépréciation des immobilisations incorporelles et des écarts d'acquisition. Nous avons apprécié les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable de ces actifs à des fins de comparaison avec leur valeur comptable. Cette valeur recouvrable est appréhendée principalement sur la base de prévisions de flux de trésorerie actualisés qui ont été préparées à la fin de l'année 2011. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère approprié de l'information figurant au sein de l'annexe aux comptes consolidés relative aux prévisions de flux de trésorerie actualisés retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Monaco et Courbevoie, 18 avril 2012

Le Réviseur

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Représenté
par Bruno BALAIRE

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce issu de la Loi n°2003-706 du 1^{er} août 2003 de Sécurité Financière, nous vous présentons un rapport relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et aux procédures de contrôle interne mises en place dans notre Société.

I. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A/ Présentation générale du Conseil d'Administration au 31 décembre 2011

		Date de nomination	Date d'expiration du mandat
Président Délégué (1)	M. Didier Quillot	<i>(démissionnaire au 07/11/11)</i>	
Administrateur Délégué (2)	M. Denis Olivennes	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur Délégué (2)	M. Edward Russo	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Thierry Funck-Brentano	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Pierre Leroy	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	M. Thierry Orsini	03/09/2009	AGO 2011
Administrateur	LAGARDERE ACTIVE	07/05/2010	AGO 2016
Administrateur	représentée par M. Rémy Pierre HACHETTE SA	07/05/2010	AGO 2016
	représentée par M. Dominique D'Hinnin		

(1) Nomination en cours de M. Denis Olivennes en qualité de Président Délégué

(2) Nominations en cours de MM. Rémy Pierre et Richard Lenormand en qualité d'Administrateurs Délégués.

B/ Organisation et fonctionnement du Conseil

1. Organisation

Le Conseil d'Administration de Lagardère Active Broadcast («la Société») est composé de huit administrateurs, dont un Président Délégué et deux Administrateurs Délégués.

Les administrateurs détiennent chacun trois actions liées à l'exercice de leur mandat.

2. Fonctionnement

Le Conseil se réunit en tant que de besoin et au moins deux fois par an, pour arrêter les comptes semestriels et annuels. C'est l'occasion de procéder à une revue des activités, d'évoquer les évolutions du marché et de la concurrence, les dossiers d'actualité et de confirmer les axes stratégiques.

Les séances du Conseil ont en moyenne une durée d'une heure et demie.

Des dossiers chiffrés sur les points abordés par le Conseil sont préparés par la Direction Juridique et la Direction Financière de la Société, sous le contrôle de la Direction Générale, et sont remis aux administrateurs préalablement à chaque réunion. Chaque question abordée fait l'objet d'un débat entre les administrateurs et est soumise au vote à l'issue de la discussion.

Les Commissaires aux Comptes et le réviseur sont invités à toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil sont établis et soumis aux administrateurs avant signature. Ils sont régulièrement reportés dans le registre des procès-verbaux du Conseil d'Administration.

II - PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE

A/ Objet des procédures de contrôle interne

Pour le bon fonctionnement de l'entreprise, la Société est dotée de procédures de contrôle interne. Ces procédures ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisations des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne mis en place par Lagardère Active Broadcast est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes. Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que tous les risques sont totalement éliminés.

B/ Description de l'organisation générale du contrôle interne

Lagardère Active Broadcast est une société anonyme de droit monégasque, détenue à 99,46 % par Lagardère Active, filiale à 100 % de Lagardère SCA. Le solde des actions composant le capital sont cotées à la Bourse de Paris (Euronext, compartiment B). A ce titre, la Société est soumise aux obligations de publication de toute entreprise faisant appel public à l'épargne.

Le groupe Lagardère Active Broadcast opère dans deux secteurs différents :

- la radio : cette activité concerne le pôle Europe 1, le pôle FM et les radios à l'étranger, principalement en Europe de l'Est,
- la télévision : cette activité concerne l'édition de chaînes thématiques, la production de programmes de télévision et la production et distribution de droits audiovisuels,

Les activités du groupe Lagardère Active Broadcast sont essentiellement situées en France où il a réalisé 73 % de son chiffre d'affaires consolidé en 2011.

Les acteurs exerçant des activités de contrôle pour la Société et ses filiales sont pour la plupart réunis dans des sociétés filiales du groupe Lagardère Active.

Le groupe Lagardère Active regroupe l'ensemble des moyens communs aux différentes filiales de la Société et refacture la plus grande partie de ses coûts aux sociétés qui en bénéficient. Les différents services qui la composent sont les suivants :

- Au sein de la **Direction Financière**, le service comptable établit les comptes sociaux de près de 60 filiales françaises de la Société (essentiellement les activités hors télévision), ainsi que les déclarations fiscales, le suivi des contrôles fiscaux et les réponses aux demandes des commissaires aux comptes. Le service trésorerie assure la centralisation quotidienne de la trésorerie de l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de celles situées à l'étranger, l'administration des comptes bancaires et le suivi des relations avec les banques. Les services de contrôle de gestion et de consolidation sont chargés du *reporting* de gestion et de l'établissement des comptes consolidés.
- Les **Ressources Humaines** assurent la gestion des ressources humaines, en coordination avec les DRH opérationnelles rattachées aux pôles d'activité (pôle musique et télévision), la gestion des contentieux et de leurs aspects juridiques. Le service du personnel prend en charge l'administration du personnel ainsi que l'établissement de la paie.
- La **Direction Juridique** est le garant de la sécurité juridique et fiscale des opérations du groupe Lagardère Active Broadcast. Elle assure ou supervise le secrétariat juridique de l'ensemble des sociétés françaises, intervient sur toute opération d'acquisition ou de restructuration, valide les contrats et suit les litiges.

- La **Direction Technique** gère les moyens techniques des radios, à Paris comme en province, et plus généralement sur le site de la rue François 1er (y compris les salles de montage des chaînes musicales), ainsi que l'exploitation technique pour le pôle FM. Elle assure par ailleurs la diffusion des radios du groupe. Les Services Généraux gèrent l'ensemble des services généraux pour le site François 1er et pour les sites dont les baux sont portés par Europe 1 Immobilier. Ils interviennent en conseil sur les autres sites.
- La **Direction des Systèmes d'Information** gère l'ensemble des systèmes informatiques et télécoms du groupe Lagardère Active Broadcast, à l'exception de l'informatique antenne des radios et des chaînes thématiques, et mettent en œuvre les projets informatiques des filiales. La Direction des Systèmes d'Information est chargée de la politique de sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les services informatiques du Groupe Lagardère.
- La **Direction de la Communication** coordonne les politiques de communication des différentes entités du groupe Lagardère Active Broadcast, et plus particulièrement les relations avec la presse, et gère opérationnellement la communication d'Europe 1.

Tout en donnant aux activités opérationnelles les moyens de se concentrer sur leurs cœurs de métiers, cette organisation répond au double objectif de synergie et de contrôle :

- mutualiser les coûts et générer des économies (synergies dans les équipes, partage d'infrastructures, puissance de négociation avec les fournisseurs, ...),
- diluer les risques liés au taux de rotation du personnel par rapport à une organisation décentralisée où, en raison de la taille restreinte des structures locales, quelques individus deviennent clés sinon par leurs compétences au moins par leurs connaissances,
- maintenir à un niveau élevé de qualité la gestion fonctionnelle, notamment en termes de sécurité, tout en limitant les coûts pour les filiales, pour répondre aux problématiques d'appartenance à un grand groupe,
- maintenir en central un contrôle suffisant sur les activités opérationnelles,
- assurer une certaine séparation des tâches et une indépendance des fonctions centralisées vis-à-vis des opérationnels,
- diffuser sans délai et avec un minimum de distorsion la culture du management de la Société en terme de contrôle Interne,
- tendre vers un fonctionnement plus coordonné d'activités diversifiées.

Les activités fonctionnelles couvertes par le groupe Lagardère Active peuvent néanmoins exister au sein des organisations définies par les activités opérationnelles : elles correspondent alors à des aspects spécifiques, directement liés aux métiers ou aux produits, pour lesquels des compétences particulières sont utiles, de même que l'immédiate proximité des décideurs de l'activité opérationnelle, ou encore des contraintes matérielles ou techniques, rendant difficile la remontée des informations au niveau central.

Quatre niveaux de contrôle sont pratiqués pour assurer la sécurité du dispositif au sein de la Société et de ses filiales :

- le premier niveau est exercé par le responsable de chaque collaborateur sur les opérations (commerciales, techniques, financières, juridiques, etc.),
- le deuxième niveau est exercé par les contrôleurs de gestion dédiés à la Société et ses filiales, entre lesquelles il existe une très forte concertation,
- le troisième niveau est exercé par la Direction Générale et/ou la Direction Financière de la Société et de ses filiales,
- le quatrième niveau est exercé dans le cadre d'un contrôle externe, notamment par les commissaires aux comptes de la Société et de chacune de ses filiales, mais aussi par le Groupe Lagardère, actionnaire majoritaire de la Société, via ses services, en particulier le Contrôle de Gestion, l'Audit Interne, la Direction Juridique ou la Direction des Risques.

Les trois premiers niveaux sont exercés au sein de la Société et de chacune de ses filiales selon des procédures définies par la Société.

1. Les acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle

- a) La **Direction Générale** de la Société est assurée par le Président Délégué assisté de deux Administrateurs Délégués. Les responsables opérationnels de chaque pôle rapportent directement au Président Délégué.

Le contrôle exercé par la Direction Générale s'effectue au travers du Conseil d'Administration de la Société et de différents comités du groupe Lagardère Active :

Le comité exécutif se réunit une fois par mois sous la présidence du Président Délégué qui regroupe les directeurs des principaux départements et opérationnels.

- b) La **Direction Financière** s'appuie pour l'exercice de son contrôle, sur une Direction des Comptabilités et de la Trésorerie, un Contrôle de Gestion central et un service de Consolidation.

La Direction des Comptabilités et de la Trésorerie

- tient la comptabilité de la Société et de la plupart de ses filiales,
- s'assure du respect des normes comptables françaises et de la législation fiscale,
- dans le cadre des clôtures trimestrielles, a en charge la saisie, pour chaque société consolidée du groupe Lagardère Active Broadcast, d'une liasse de consolidation selon la procédure de *reporting* définie par le Groupe Lagardère,
- vérifie le respect des procédures relatives à la signature des factures avant paiement et au respect des plafonds de signature sur les moyens de paiement,
- établit les clôtures annuelles et les états de synthèse qui sont examinés par les auditeurs externes (Commissaires aux Comptes),
- produit la facturation pour la Société et ses filiales.
- gère au quotidien la trésorerie de la Société et de la quasi-totalité de ses filiales, à l'exception de celles situées à l'étranger.

Le Contrôle de Gestion

- est fortement impliqué auprès de chaque responsable d'activité dans la gestion quotidienne et les projets de développement des entreprises dont il assure le suivi,
- élabore le budget avec les responsables opérationnels des activités concernées,
- rend compte du suivi du budget et de l'évolution de l'activité,
- établit un *reporting* mensuel présenté et discuté avec le Groupe Lagardère selon la procédure de reporting définie par le Groupe Lagardère.

- c) La **Direction Juridique** coiffe la totalité des juristes des filiales du groupe et :

- assure le suivi de tous les litiges, en collaboration avec des cabinets d'avocats et informe la Direction Générale de la Société,
- participe auprès des opérationnels aux négociations de la plupart des contrats et de façon systématique pour les contrats les plus importants,
- rédige les contrats ou propose des modifications aux projets proposés par des tiers,
- tient le secrétariat juridique de la totalité des filiales françaises du groupe Lagardère Active Broadcast,
- assure le suivi fiscal de la Société et de la plupart de ses filiales,
- suit les mouvements de l'actionariat de la Société,
- rédige également des notes destinées à la Direction Générale et aux opérationnels sur des problématiques juridiques diverses liées à l'actualité opérationnelle de la Société et de ses filiales ou à des évolutions légales ou jurisprudentielles.

La Société fait appel à la Direction Juridique du Groupe Lagardère pour la négociation et/ou la rédaction des contrats et/ou le suivi des litiges, lorsque leur impact est jugé significatif pour le Groupe Lagardère du point de vue financier ou en terme d'image. De même, la Société fait régulièrement appel à des avocats pour la négociation et/ou la rédaction de contrats et/ou le suivi des litiges les plus importants.

- d) La **Direction des Ressources Humaines** a en charge :

- la rédaction et le suivi des contrats de travail des salariés de la Société et des différentes filiales,
- les relations avec les délégués du personnel et/ou le comité d'entreprise,
- la gestion des congés et des absences,
- le respect des règles en matière d'hygiène et de sécurité,
- l'élaboration et la mise en œuvre du règlement intérieur,
- l'administration du personnel (déclarations, relations avec les organismes sociaux, établissement de la paie de la majorité des filiales de la Société).

La Société fait également appel à des avocats, en particulier pour la négociation et/ou la rédaction des contrats les plus importants et le suivi des litiges, notamment prud'homaux.

- e) La **Direction des Systèmes d'Information** veille à la sécurité et au bon fonctionnement des systèmes informatiques utilisés sur les différents sites du groupe.

2. Dispositif de contrôle de l'information financière et des circuits financiers

Le dispositif de contrôle de l'information financière et des circuits financiers se traduit par (i) l'existence et la pratique régulière de *reporting* par l'intermédiaire de procédures, (ii) la tenue de comités et (iii) la mise en œuvre de moyens ou actions spécifiques.

La Société et ses filiales sont soumises à l'ensemble des procédures de contrôle de l'information financière et des circuits financiers définis par le Groupe Lagardère, lesquelles sont décrites dans le document de référence de Lagardère SCA.

2.1 Fonctionnement du reporting

a) Comptabilité sociale

La comptabilité sociale de la Société et de ses filiales françaises est effectuée par les services comptables du groupe Lagardère Active ou, le cas échéant, les comptables des filiales, rattachés à la Direction des Comptabilités et de la Trésorerie.

La Société et ses filiales effectuent un arrêté de gestion mensuel et un arrêté comptable trimestriel. Les comptes sociaux de la Société et de ses filiales font l'objet d'une revue semestrielle par leurs Commissaires aux comptes.

b) Comptes consolidés

Les comptables du groupe Lagardère Active ou ceux des filiales du groupe Lagardère Active Broadcast renseignent chaque arrêté trimestriel dans la base de consolidation.

Dès lors, le service de Consolidation de la Société a accès à l'ensemble des données comptables trimestrielles des sociétés consolidées.

La Société et ses filiales utilisent toutes le logiciel de consolidation et de *reporting* mis en place au sein du groupe Lagardère Active Broadcast. Par ailleurs, les données budgétaires de la Société et de ses filiales et les révisions des prévisions budgétaires sont saisies dans ce logiciel, permettant ainsi des comparaisons mensuelles.

Pour les besoins du Groupe Lagardère, les comptes consolidés de la Société sont saisis mensuellement dans le logiciel de consolidation et de *reporting* mis en place au sein du groupe Lagardère. Ce logiciel comporte un grand nombre de contrôles de cohérence.

c) Budgets

Un planning de réalisation interne du budget de la Société et de ses filiales est réalisé par la Direction Financière. Chacun des responsables opérationnels et fonctionnels est chargé de préparer son budget avec le contrôleur de gestion en charge de son entité, selon la procédure budgétaire interne du groupe Lagardère Active Broadcast, puis de présenter ce budget à la Direction Financière et à la Direction Générale.

Le document de synthèse *Budget-Plan* présente et commente les indicateurs tels que chiffre d'affaires, résultat opérationnel, résultat financier, fonds opérationnels employés et trésorerie.

Le budget-plan de la Société et de ses filiales est examiné annuellement par le Comité Financier du groupe Lagardère.

Une comparaison du budget plan et des données comptables consolidées est effectuée mensuellement par le contrôleur de gestion de la branche.

Les réestimés de fin d'année de la Société et de ses filiales sont renseignés en tant que de besoin et au minimum trois fois par an dans les bases de *reporting*.

Dans le cadre des procédures mises en place par le groupe Lagardère, l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles est soumis à des tests de valeur annuels, selon les méthodes des multiples boursiers, des flux actualisés, et éventuellement des transactions comparables.

d) Comités et/ou réunions de reporting

Le *reporting* mensuel de chaque activité accompagné d'une note de commentaires expliquant les principaux écarts avec le budget fait l'objet d'une discussion entre la Direction Financière et les contrôleurs de gestion.

Sur la base de ces éléments, les supports de synthèse du *reporting* mensuel sont préparés sous la responsabilité de la Direction Financière pour les besoins de la Direction Générale et pour répondre au suivi exercé par le groupe Lagardère.

Un Comité de Reporting de la branche Lagardère Active est organisé mensuellement par le Directeur Financier et les équipes du Contrôle de Gestion central du groupe Lagardère.

Ces réunions ont pour finalité :

- d'opérer un suivi financier de la Société (résultats financiers et état des indicateurs atteints au cours du mois précédent en les comparant au budget),
- de suivre les grandes orientations opérationnelles de la Société et de ses filiales.

2.2 Sécurisation des circuits financiers

a) Engagements

Sont soumis à la procédure d'investissement mise en place par le Groupe Lagardère les investissements ou désinvestissements financiers quel que soit leur montant.

Les opérations courantes sont engagées par les responsables des services concernés dans le cadre de leur budget.

En règle générale, les engagements significatifs de la Société et de ses filiales non budgétés nécessitent l'accord de la Direction Financière et de la Direction Générale.

b) Financement

La Direction de la Trésorerie du groupe Lagardère Active gère la trésorerie de la Société et de ses filiales françaises quotidiennement, en relation avec la Direction Financière de la Société. Elle tient à jour un état permanent des positions bancaires.

Elle supervise l'ensemble des relations bancaires de la Société et de ses filiales. Le recours par la Société et ses filiales au financement bancaire est soumis aux règles établies par le Groupe Lagardère.

c) Audit

La Société et ses filiales, en tant qu'entités du groupe Lagardère Active, font l'objet d'audits de leurs principaux cycles économiques et financiers de la part de la Direction de l'Audit du groupe Lagardère.

d) Délégations

Les pouvoirs bancaires au sein de la Société sont formalisés.

e) Systèmes informatiques

Un ensemble de mesures de protection contre l'intrusion et contre l'interruption de service des systèmes informatiques est mis en place au sein de la Société et de ses filiales.

Une charte d'utilisation des systèmes informatiques s'impose à l'ensemble des salariés de la Société et de ses filiales.

2.3 Contrôle de la conformité aux lois et réglementations en vigueur

Les procédures relatives au respect des lois et réglementations spécifiques applicables à la Société font l'objet d'un suivi régulier par les organes de direction de la Société, par l'intermédiaire de la Direction Juridique et/ou des conseils extérieurs de la Société.

De même, les procédures relatives au respect des lois et réglementations spécifiques applicables aux filiales de la Société font l'objet d'un suivi régulier par les organes de direction de ces filiales, par la Direction Juridique et/ou leurs conseils extérieurs.

Les contentieux de la Société et de ses filiales sont gérés par :

- les juristes et/ou les conseils extérieurs des filiales, notamment à l'étranger,
- la Direction Juridique, en relation avec ses conseils extérieurs,
- le cas échéant par la Direction Juridique du groupe Lagardère lorsque l'impact de ces contentieux est jugé significatif pour le groupe Lagardère du point de vue financier ou en terme d'image.

Vous allez maintenant prendre connaissance du rapport de vos Commissaires aux comptes contenant leurs observations sur le présent rapport dans sa partie relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Le Président Délégué

Denis OLIVENNES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU REVISEUR ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-235 DU CODE DE COMMERCE FRANÇAIS, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE LAGARDERE ACTIVE BROADCAST

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes et de Réviseur de la société LAGARDERE ACTIVE BROADCAST et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce français, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce français au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président du conseil d'administration d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce français, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil d'administration ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce français.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce français.

Fait à Monaco et Courbevoie, le 18 avril 2012

Le Réviseur

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Représenté
par Bruno BALAIRE

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

